E R R A T A

page 137 ligne 9	au lieu de transportable	lire transposable
page 178 ligne 30	nu	ny
page 197 avant dernière ligne	Madascar	Madagascar

Les implications techniques et sociales d'une révolution agricole : Le cas de la Sakay

Les données présentées dans cet article ont été recueillies au cours d'une mission de quatre mois (avril-juillet 1960) réalisée à Madagascar dans la région de la Sakay avec mon collègue H. Lavondès (1). Cette région a servi, sous l'égide du *Bureau de Développement de la Production Agricole,* de point d'application à une expérience décisive, celle de la culture continue de plantes annuelles en milieu tropical (2), réalisée grâce à une immigration de familles réunionnaises, transportées des « Hauts » de la Réunion dans le Moyen-Ouest malgache. Les fermes réunionnaises, exploitant en moyenne 14 hectares de collines (*tanety*) et un ou deux hectares de bas-fonds, intégrent étroitement l'agriculture et l'élevage. Les cultures sèches de maïs et de manioc permettent de nourrir les porcs destinés à la vente. Quelques vaches laitières fournissent du lait (3). Le rôle des Réunionnais consistait à suivre les directives des nombreux techniciens installés sur place.

---

(1) Le travail d'enquête a été effectué dans une quinzaine de villages de la Sakay, tout particulièrement dans les villages d'Andohanankivoka, Fanjakamandroso, Mahatsinjo et Marohazo, où nous avons effectué des séjours prolongés. Les recherches ont été conduites en langue malgache. Après l'achèvement de la phase d'enquête monographique, de nombreuses études d'opinion ont été réalisées. Un questionnaire économique devait être posé plus tard en août 1960 par des étudiants de l'Université de Madagascar.

(2) R. Dumont, *Terres Vivantes,* Plon, 1961, p. 212, et *Evolution des campagnes malgaches,* Imprimerie Officielle, Tananarive, 1960, la totalité du chapitre IX : La mise en valeur des *tanety,* tâche prioritaire, pp. 117 à 123.

(3) Société d'aménagement de la Sakay, *Calendrier général des opérations et devis partiels,* Tananarive, juillet 1960.

BIBLIOTHEQUE 3002 O.R.S.T.O.M.

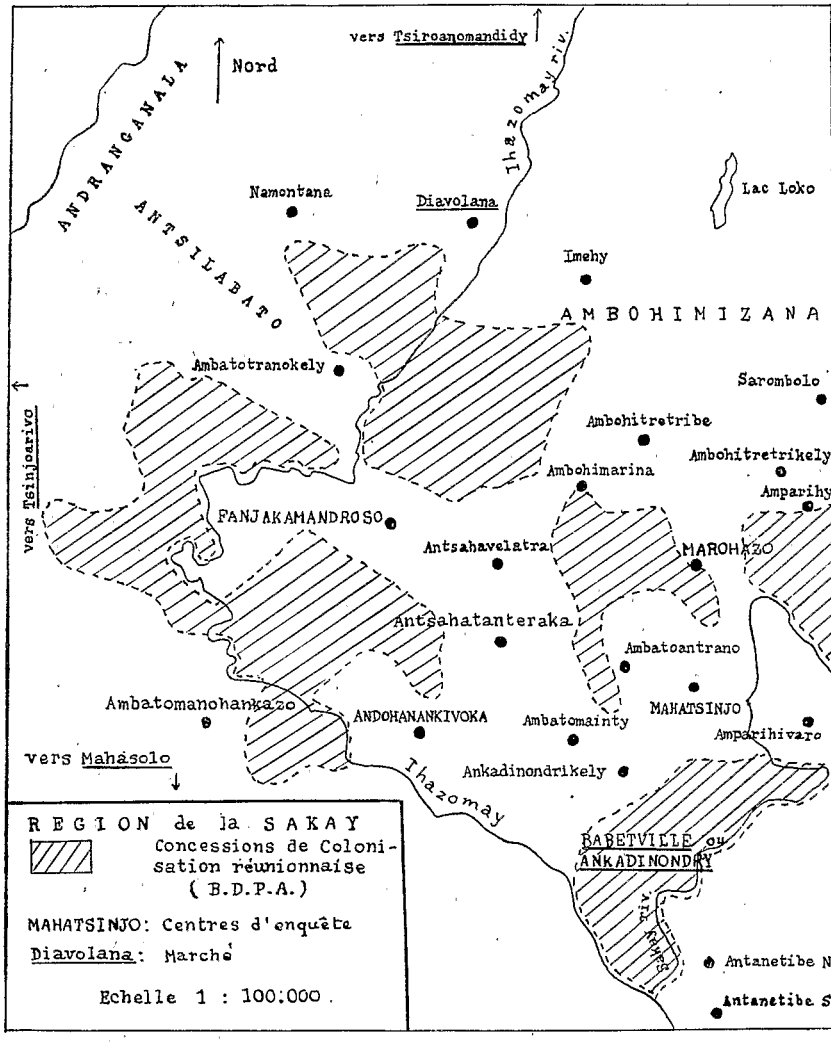
vers Tsiroanomandidy
Nord
ANDRANGANALA
ANTSILABARO
Ihazomay riv.
Namontana
Diavolana
Lac Loko
Imehy
AMBOHIMIZANA
Ambatotranokely
Sarombolo
vers Tsinjoarivo
Ambohitretribe
Ambohitretrikely
Ambohimarina
Amparihy
FANJAKAMANDROSO
Antsahavelatra
MAROHAZO
Antsahatanteraka
Ambatoantrano
Ambatomanohanazo
ANDOHANANKIVOKA
Ambatomainty
MAHATSINJO
Amparihivaro
vers Mahasolo
Ankadinondrikely
Ihazomay
BABETVILLE ou
ANKADINONDRY
Antanetibe N.
Antanetibe S.
REGION de la SAKAY
Concessions de Colonisation réunionnaise
(B.D.P.A.)
MAHATSINJO: Centres d'enquête
Diavolana: Marché
Echelle 1 : 100.000.

Cette entreprise, qui a permis de parvenir à de grands résultats, n'en constituait pas moins, dès qu'elle dépassait le stade expérimental, l'exemple de ce qu'un pays pouvait faire avec des moyens qui n'étaient pas les siens. Après la réussite technique, il a été question, en tirant partie des résultats obtenus, d'étendre la formule en milieu traditionnel. L'un des buts de la mission de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer était de voir dans quelle mesure l'expérience réunionnaise était transposable. Il était évident que le milieu malgache, adapté à son environnement, devait être moins plastique que le groupe importé des « pauvres blancs » de la Réunion. Il apparaissait rapidement que seul le principe de l'intégration agriculture/élevage, par le moyen de la mise en valeur des *tanety*, pouvait être retenu. Pour le reste, qu'il s'agisse de l'importance des capitaux fixes, des superficies, des modalités de gestion, des moyens ou de l'encadrement, il était nécessaire de trouver d'autres formules. Selon toute vraisemblance, le paysan merina ou betsileo se souciait fort peu d'accepter le poids des contraintes imposées au paysan réunionnais. Contrairement à ce dernier, il lui serait toujours possible de retourner à ses activités premières. Un rapport portant sur ces aspects a été diffusé à Tananarive en 1961 (4). Cependant, le cas de la Sakay est également intéressant par l'ampleur des bouleversements qui, avant toute extension de l'expérience réunionnaise (5), ont été causés par la seule implantation des concessions du B.D.P.A. L'emprise matérielle des concessions, amputant — ainsi que cela apparaît sur la carte — les terroirs villageois, allait entraîner une modification complète de l'utilisation de l'espace. L'élevage pastoral, activité considérée comme la plus importante, était directement atteint, et cette atteinte, posant elle-même le problème de la recherche d'une activité d'appoint, devait favoriser la reprise de l'élevage des porcs. Rapidement, les modifications apportées aux pratiques traditionnelles, l'exemple voisin des techniques nouvelles utilisées dans les fermes réunionnaises, devaient à leur tour présenter des implications sociales impré-

(4) H. LAVONDÈS et P. OTTINO, *Premier rapport sur les problèmes humains dans la région de la Sakay,* Tananarive, 1961, ronéotypé, 200 pages .

(5) Seul le village de Mahatsinjo, proche du centre de Babetville (Ankadinondry), avait été directement touché pour l'expérience.

vues. Dans ce pays d'immigration, les rapports entre anciens et nouveaux arrivants s'en trouvèrent immédiatement affectés, faisant apparaître crûment les inégalités de richesse. Il s'ensuivit une série de changements sociaux et techniques, qui, influant les uns sur les autres (6), devaient modifier grandement la physionomie de la région de la Sakay, dont il est nécessaire de fournir un premier aperçu.

La rivière Sakay coulant vers l'ouest donne son nom à une région d'altitude modérée (900 à 950 m.), qui se trouve sur l'un des premiers gradins jalonnant la descente des Plateaux, depuis l'Imerina jusqu'aux plaines Sakalava. Le paysage se présente comme une succession de croupes arrondies profondément découpées par un réseau hydrographique serré. Les collines sont absolument déboisées, à l'exception des rideaux d'arbres qui entourent les sites de villages actuels ou abandonnés ou de plantations récentes d'eucalyptus réalisées par le B.D.P.A. lors des travaux d'aménagement. Depuis peu, les paysans malgaches commencent à effectuer quelques plantations d'eucalyptus destinées à leur procurer des bois d'œuvre et du combustible. Les bas-fonds étant occupés par des marécages, la forêt primitive, riche en essences diverses, ne persiste que sous forme de forêt galerie le long de la Sakay et de l'Ihazomay. Ce pays aux immenses horizons est réputé pour sa fertilité. De nombreux cultivateurs ont déclaré que la terre y était beaucoup plus fertile que dans leur région d'origine et qu'il était possible d'obtenir de belles récoltes sans fumier.

Le peuplement est récent ; l'ensemble des habitants est constitué par des immigrés qui conservent des relations avec leur pays d'origine (7). Les premiers arrivants se sont installés dans un pays quasiment vide. Les témoignages actuels et l'histoire permettent d'établir que la région a été occupée autrefois par des populations Sakalava (8), pour se trouver

(6) G. Balandier, « La tâche de l'Anthropologie sociale et culturelle », dans *Changements techniques, économiques et sociaux*, Bureau International de recherche sur les implications sociales des progrès techniques, Conseil international des Sciences Sociales, Paris, 1958.

(7) Les habitants conscients de cette originalité déclarent souvent « être tous des *vahiny* », c'est-à-dire des étrangers.

(8) Les traces d'une occupation Sakalava existent : sur une colline pierreuse située à l'ouest d'Andohanankivoka, se trouvent des tombeaux que les habitants du village considèrent comme des tombeaux Sakalava ; l'aspect de ces vestiges ne contredit pas cette interprétation. Les termes Sakalava sont nombreux dans la toponymie.

plus tard comprise dans le *no man's land* protecteur qui s'étendait entre Merina et Sakalava (9). La progression du royaume merina transforme, au XIXe siècle, la Sakay en une région de marche. Les villages datant des « temps malgaches » (*fahagasy*) étaient des avant-postes protégeant la frontière ouest du royaume (10). Comme la plupart des villages de l'Imerina, ils possédaient des fossés, parfaitement visibles aujourd'hui, notamment à Ambohitretry Be. Parfois, le village s'est déplacé et les fortifications n'apparaissent plus que sur les sites anciens. C'est le cas de l'ancien village d'Ankivoka, devenu Andohanankivoka, dont l'enceinte sert actuellement de parc à bœufs. De même, à quelques dizaines de mètres au sud de Fanjakamandroso, on peut distinguer les restes d'un souterrain conduisant à un point d'eau, ainsi que l'enceinte que les habitants actuels ont abandonnée parce qu'ils s'y trouvaient trop à l'étroit. Ces villages étaient occupés par les gardiens, affranchis ou esclaves, des troupeaux de bœufs que les familles nobles avaient installés dans la région. Le mouvement d'immigration merina en direction de l'ouest s'est poursuivi pendant la période française. L'abolition de l'esclavage entraîna des mouvements de population : familles ruinées qui émigrent vers l'ouest, anciens esclaves qui partent s'installer dans des régions peu peuplées. Aujourd'hui, outre les Merina, la population de la Sakay comprend des émigrés Betsileo et Vakinankaratra, ainsi que quelques isolés venus d'autres régions (11).

Jusqu'à une date récente, l'économie traditionnelle reposait sur les bas-fonds et leurs abords immédiats qui constituaient la zone agricole, et sur les *tanety* qui étaient essentiellement une zone de pâturages. Les bas-fonds qui demandent le mi-

(9) H. Deschamps, *Les migrations intérieures à Madagascar*, Berger-Levrault, Paris, 1959, p. 88, et, du même auteur, chez le même éditeur : *Histoire de Madagascar*, 1960, p. 117 et suivantes.

(10) La toponymie est sans équivoque. Tsiroanomandidy signifie : il n'y en a pas deux qui règnent, et Fanjakamandroso exprime l'idée du royaume qui « avance ».

(11) Il est possible de distinguer deux couches de populations : une couche plus ancienne d'immigrés merina provenant des deux districts d'Arivonimamo et de Miarinarivo, dont 41,5 % ont immigré avant 1945 ; une couche plus récente, composée d'immigrés Vakinankaratra et Betsileo, dont 87,5 % ont immigré après 1945. Ces pourcentages proviennent d'une enquête effectuée par H. Lavondès.

nimum d'aménagement sont exploités en priorité ; les techniques rizicoles sont grossières et rudimentaires ; le riz destiné à la consommation est semé à la volée. Les cultures sèches (manioc, maïs) fournissent un complément d'alimentation ; elles sont pratiquées sur les colluvions de bas de pente (*loha tany, baiboho*), et n'exigent que de faibles superficies. Ces activités ne distraient pas les gens de la Sakay, dont tout l'intérêt est tourné vers l'élevage des porcs et surtout l'élevage des zébus. Les descriptions des informateurs permettent de se faire une idée de ce que fut autrefois l'élevage pastoral. Les *tanety* étaient le domaine des troupeaux qui vivaient en quasi-liberté ; les bêtes n'étaient pas enfermées la nuit dans des parcs. Les pâturages (*kijana*) formaient de grandes étendues, parfois communes à plusieurs villages ; l'absence de cultures réduisait les risques de dommages au minimum. L'élevage des porcs était du même type extensif ; les animaux se nourrissaient eux-mêmes dans les marais. Contrairement à ce qui se passe pour les bœufs, cette forme d'élevage subsiste encore presque sans changement dans la zone étudiée, à côté d'autres types plus élaborés. De l'avis de tous les informateurs, le nombre de bêtes élevées par ce procédé a considérablement diminué. Alors qu'aujourd'hui il ne dépasse qu'exceptionnellement une dizaine de têtes, les troupeaux de plus de cinquante porcs n'étaient pas rares autrefois. Cette régression a été causée par des sévères épizooties de *ramoletaka* (maladie de Teschen).

Il est vraisemblable que l'élevage des porcs représentait la principale source de revenu. Son abandon quasi total dans les années d'après guerre, à la suite des épizooties, survient à un moment où se produit un afflux d'immigrés. Les nouveaux arrivés, démunis, sans bœufs, ne disposant que de rizières exiguës, sont peu enclins à se satisfaire des conditions anciennes. Les terrains de bas de pente étant appropriés, les efforts des agriculteurs se portent vers les terres de *tanety*. La création d'un réseau de communications consécutif à l'installation du B.D.P.A. rompt l'isolement de la Sakay ; dans le même temps, le service d'achat de cet organisme ouvre des débouchés permanents aux produits locaux (riz, maïs, manioc, arachides, porcelets). La création de marchés, en premier lieu à Babetville, centre du B.D.P.A., et ensuite à Diavolana et Tsinjoarivo, stimule la consommation et intensifie les échan-

ges, créant une demande pour des produits qui, auparavant, ne pouvaient être commercialisés (légumes de jardins, « brèdes », tomates, ananas, agrumes et également riz décortiqué).

L'évolution actuelle et le programme proposé par le projet de développement vont dans le sens de l'extension des cultures de *tanety*. Cependant, cette évolution, qui bouleverse le mode ancien d'utilisation de l'espace et suppose un renoncement aux techniques traditionnelles ayant fait leurs preuves, touche toutes les activités et atteint profondément les sociétés villageoises. La question des bœufs qui, depuis l'implantation des concessions du B.D.P.A., ne peuvent plus divaguer librement, et la concurrence entre l'élevage traditionnel et la nouvelle agriculture de *tanety* deviennent des motifs constants de discorde. L'appropriation des terres de *tanety* accroît les antagonismes entre paysans puissants et paysans pauvres et crée une scission parmi les premiers, qui se partagent entre partisans et adversaires du projet. Une fraction, acceptant de bouleverser l'ancien genre de vie établi sur une riziculture grossière de bas-fonds et surtout sur un élevage pastoral extensif, accepte l'innovation proposée et envisage la mise en valeur des surfaces de collines. Les notables partisans d'un changement, dans lequel ils risquent de perdre leur prestige, ont à lutter contre les notables traditionnels, garants de l'ordre établi autour desquels se groupent instinctivement les paysans. L'avenir de la Sakay, dès le début, s'est ainsi joué entre notables influents, en dehors de la masse des villageois, hésitants, effrayés par les risques que comportent les techniques nouvelles et par les moyens financiers qu'elles exigent. Les partisans du projet devaient néanmoins l'emporter en deux ans. Ce succès a surtout tenu aux nouvelles conditions de la production qui ont suivi l'implantation des concessions du B.D.P.A. La réduction des superficies disponibles condamnait les techniques anciennes de l'élevage et de l'agriculture qui, désormais, n'étaient plus viables. De ce point de vue, le changement a été un changement forcé. Même si les efforts actuels étaient sans lendemain, les modifications apportées sur la Sakay auront été très profondes.

Je me propose de traiter de ces modifications en examinant successivement l'élevage pastoral, la concurrence entre les activités anciennes et nouvelles, les implications sociales des changements.

1. Les difficultés de l'élevage pastoral

L'élevage des zébus est certainement l'activité la plus anciennement pratiquée sur la Sakay. L'histoire rapporte qu'autrefois les chefs de familles nobles résidant en Imerina envoyaient leurs troupeaux dans les régions alors à peu près désertes de l'Ouest. Aujourd'hui, les deux tiers des paysans de la Sakay élèvent des bœufs, soit pour leur propre compte, soit pour celui de tiers, à titre de gardien ou d'associé. L'implantation des concessions du B.D.P.A. dans une région exploitée autrefois de la manière la plus extensive a entraîné une réduction de l'espace disponible des terroirs villageois, et en particulier des terres à vocation pastorale. Il s'en est suivi une forte concentration de bétail sur les pâturages demeurés libres. La proximité des fermes et des champs de culture réunionnais, les risques de dommage, obligent les propriétaires de bœufs à assurer un gardiennage permanent de jour et de nuit. L'élevage extensif ancien apparaissant de moins en moins praticable, un nouveau type d'élevage d'embouche, le *dabok'andro*, tend à le remplacer. Le passage de l'ancien élevage extensif à un élevage destiné à l'embouche, s'il bouleverse profondément les techniques, semble ne devoir correspondre qu'à une phase transitoire en attendant la conversion à un élevage laitier seul capable de rentabiliser l'élevage des bœufs.

L'élevage traditionnel

Autrefois, les espaces disponibles pour l'élevage étaient pratiquement illimités. Les conventions villageoises, *dina*, faisant le départ entre les terres à vocation agricole et les terres à vocation pastorale, réservaient à la culture une portion du territoire villageois ; le reste demeurait libre pour les bœufs. Il n'était pas possible de faire des cultures sur les terres reconnues pâturages, et, dans le cas où un paysan les entreprenait, il le faisait à ses risques et périls ; les *dina* exigeaient d'ailleurs qu'il entourât ses champs d'une clôture. Il arrivait fréquemment qu'une zone continue de pâturages ignore les limites de finages et soit commune à plusieurs villages. Le parcage, quand il existait, n'était motivé que par un souci de protection contre les brigands voleurs de bœufs, alors très nombreux. Les bœufs en *kijana* n'étaient pas gardés et restaient libres jour et nuit, quelquefois dans les pâturages loin-

tains ; un gardien était chargé, sinon de prévenir les vols, du moins de les signaler dès qu'ils se produisaient. Les troupeaux comprenaient des bêtes nées dans le troupeau et d'autres bêtes achetées sur les marchés aux bestiaux. Les bêtes nées dans le troupeau étaient marquées aux oreilles de la marque du clan du propriétaire. Les marques d'oreilles (*sofin'omby*), variant suivant les clans, utilisaient en les combinant divers découpages. Ces types de découpage, actuellement le plus souvent indépendants des clans, réapparaissent dans les dessins de marque d'oreille (12). Le marquage des bœufs est toujours pratiqué ; la coutume interdisant de retoucher les marques d'oreille, les bœufs achetés sur les marchés de Mahasolo, Tsinjoarivo et Tsiroanomandidy (13) sont marqués au fer rouge sur la cuisse. Le découpage des oreilles des jeunes bêtes (*maota*) s'effectue encore actuellement en même temps que la castration et est l'occasion d'une vaste entraide. Pour prévenir les risques d'infection, cette opération a lieu en saison fraîche, d'août à octobre. Un grand repas, le *sakafo mandav'omby* ou *sakafo mpibaik'omby*, est servi aux participants, qui sont en outre autorisés à emporter chez eux un plat de riz et de viande. Quelquefois l'entraide est élargie à plusieurs villages ; elle est alors dite *mamahoaka*, les paysans reçoivent le matin une ration de riz sans viande, mais emportent en fin de journée de la viande crue appelée *toko manta* : part crue.

Lorsque le gardiennage s'avérait utile, les jeunes gens de 15 à 18 ans, qui résident encore chez leurs parents (*tsy mitokan-trano*), en étaient normalement chargés. Les adolescents ne reçoivent aucune rémunération ; plus tard, à la mort des parents, ils héritent des bêtes. Dans les solitudes de l'Ouest, les propriétaires d'aujourd'hui, suivant les usages anciens, confient leurs troupeaux à des gardiens professionnels, les *mpiandry omby* ou *mpiarak'andro*. Les betsileo qualifient ces gardiens lointains de *mpiarak'ahitra* : « accompagnateurs » de

(12) Les principaux découpages sont les marques dites *maromanana* : découpage en triangle à l'extrémité de l'oreille, *tongokijeja* : pied de sauterelle, et *marokoro* qui coupe l'extrémité de l'oreille. Cette dernière marque est exclusive de toute autre.

(13) Le marché de Tsiroanomandidy est le grand marché actuel du Moyen Ouest. Les bœufs amenés du pays Sakalava par des négociants Antandroy proviennent de tout le centre Ouest entre les fleuves Betsiboka au Nord et Mangoky au Sud.

l'herbe, faisant allusion à la grande amplitude des déplacements au cours des saisons. Les conventions de gardiennage se ramènent à deux types. L'un stipule une somme fixe par tête de bétail sans avantage indirect, l'autre prévoit une somme plus faible mais quelques avantages, en particulier le paiement des impôts personnels du bouvier. Dans les deux cas, le propriétaire paie l'imposition sur les bœufs (14). Les conditions générales sont semblables. Il est admis qu'un bouvier peut surveiller un troupeau de 30 à 40 têtes ; 50 paraît un chiffre fort ; toutefois de bons bouviers peuvent en assurer la garde. Un *mpiarak'andro* est autorisé à garder plusieurs troupeaux à condition que le nombre total des bêtes n'excède pas un chiffre raisonnable. Il est responsable des pertes survenues ainsi que des accidents ordinaires, c'est-à-dire non caractérisés par une force majeure comme dans le cas de bœufs happés par un crocodile. Le propriétaire retient les indemnités sur le salaire du gardien ou, si ce dernier ne peut pas payer, augmente la durée de la garde. Si un animal meurt alors que le troupeau est très éloigné du village, le gardien peut disposer de la bête et vendre la viande dans un village voisin (15). Il est fréquent que la viande d'une bête accidentée ou malade soit distribuée gratuitement. Le bouvier utilise les bœufs du propriétaire pour le piétinage de ses rizières et, au moment de la récolte, pour le battage. Cette faculté est considérée comme un avantage très important. Cependant, les gardiens de bœufs ne sont jamais autorisés à dresser les bêtes

(14) La première convention est fréquente lorsque le troupeau confié au gardien est important. Le propriétaire verse au bouvier environ cinq cents francs par tête et par an. Dans tous les cas, les veaux non sevrés n'entrent pas dans le calcul, le bouvier ne recevant une rémunération pour les veaux que dès que ceux-ci sont suivis d'une deuxième portée. Dans le deuxième cas, le bouvier perçoit pour chaque bête une somme comprise entre 250 et 300 francs par an. A cette somme, il est rare que s'ajoute le paiement des impôts personnels, mais il est d'usage que le gardien reçoive un parapluie Golaz ou une sorte de capuchon imperméable fait de nattes asssemblées (*sarotro*). Le *sarotro* tressé par les femmes avec du *herana* (*Cyperus latifolius*), du *vondrona* (*Typha angustifolia*) ou du *vinda* (*Cyperus alternifolius*) est moins coûteux que le parapluie — 250 francs contre 750 francs. Le bouvier obtient encore une bêche (*angady*), et, suivant les conditions, un short, un habit et un drap fait d'un tissu genre flanelle.

(15) Autrefois le bouvier devait rapporter les oreilles de la bête.

(*mamolaka omby*) pour le labour des terres de *tanety* ou de *loha saha*.

Les essais d'adaptation

L'établissement des fermes réunionnaises et l'extension des cultures de *tanety*, à proximité des pâturages, devaient avoir pour premier effet de réduire les superficies des territoires villageois et de contraindre les éleveurs à un gardiennage auquel ils n'étaient pas préparés. La réduction des superficies, souvent aggravée par la mise en culture de nombreuses *tanety* de moins de 12 % de pente, n'a pas touché également les différentes collectivités. Dans quelques cas, comme à Andohanankivoka, les notables se sont efforcés, lors des travaux de délimitation des concessions réunionnaises, d'éviter que les implantations n'entament trop fortement le territoire du village. Dans d'autres cas, les notables, quelquefois par négligence, n'ont pas suffisamment examiné les implications que devait entraîner la diminution des espaces disponibles. Les collectivités se sont alors trouvées défavorisées par rapport à d'autres collectivités ; il en a été ainsi à Antsahatanteraka, Marohazo et Ambatoantrano. Quelques villages comme Fanjakamandroso, situés pourtant au centre de la zone, et la plupart des villages de la périphérie n'ont pas été affectés par l'expérience réunionnaise en ce qui concerne l'espace. A Andohanankivoka, les réductions de superficies, bien que peu importantes, n'en rendent pas moins indispensable une reconversion complète des techniques d'élevage. La distinction et le partage des terroirs entre terrains à vocation agricole et terrains à vocation pastorale, distinction consignée dans les conventions villageoises — *dina* — n'est plus reconnue par la nouvelle Commune Rurale dont les membres généralement partisans du projet sont directement influencés par le B.D.P.A. La nécessité du gardiennage en découle directement, d'autant plus que les déprédations commises par les troupeaux sur les concessions du B.D.P.A. sont sanctionnées et donnent lieu à réparation. Autrefois, les dégâts causés par les bœufs étaient considérés comme une sorte de risque social et, dans la mesure où ils survenaient à l'intérieur de la collectivité villageoise, ne donnaient pas lieu à indemnité. Ces arrangements amiables intervenaient également entre les villages qui

avaient des pâturages communs, ainsi que cela était le cas pour Antsahatanteraka, Fanjakamandroso et Andohanankivoka. Actuellement les habitants des villages prennent conscience de l'importance des anciennes limites ; les villages se ferment ; il est interdit aux éleveurs de faire paître leurs bœufs sur des pâturages compris dans les limites des villages voisins (16).

Les éleveurs essaient avec plus ou moins de bonheur de s'adapter à la nouvelle situation. Certains envisagent une division des troupeaux : la plus grande partie des bêtes serait envoyée à l'extérieur de la zone, tandis qu'un troupeau réduit destiné à l'embouche resterait au village, surveillé le jour par un bouvier et parqué la nuit. Néanmoins, ces solutions ne sont pas suffisantes ; les soins médiocres apportés à la garde des troupeaux et les risques de dégâts occasionnés aux cultures limitent l'extension des cultures de maïs et de manioc qu'avant toute action délibérée les paysans malgaches tendent à entreprendre à l'instar des paysans réunionnais.

La réduction des superficies et ses conséquences. — Selon les termes d'un vieux merina, l'élevage actuel est devenu beaucoup plus difficile qu'autrefois :

> « L'élevage actuel cause beaucoup plus de préoccupations. Les questions de gardiennage sont très embêtantes, en saison des pluies, les bœufs arrivent souvent à sortir des parcs car la terre est molle, et ils peuvent abattre les piquets. Cela est fréquent. Si les bœufs vont dans les concessions réunionnaises, ils sont saisis et nous sommes tenus de payer des amendes. Pour moi, j'ai dû, il y a trois ans, payer 6 500 francs, un de mes troupeaux, une cinquantaine de bêtes, ayant ravagé un champ de manioc (17).

Le gardiennage continu constitue une gêne considérable, modifiant, à l'intérieur des ménages, jusqu'à la division sexuelle du travail. En dépit des interdits sévères qui, dans l'ensemble de Madagascar, éloignent les femmes des troupeaux, ces der-

(16) La règle est particulièrement stricte lorsqu'il s'agit d'élevage d'embouche, (*dabok'andro*). Il existe toutefois une exception lorsque les bœufs sont confiés à un associé : le *mpanao dabok'andro* ; ce dernier est autorisé à garder les bêtes qui lui sont confiées soit sur le territoire de son propre village, soit sur le territoire du village où réside le propriétaire des bœufs.

(17) Les propos reproduits sont la traduction littérale des notes prises directement sur le terrain au cours de diverses conversations.

nières sont souvent chargées de la surveillance des zébus gardés à proximité du village. De l'avis des éleveurs, elles s'acquitteraient plus sérieusement de cette tâche qui devrait normalement revenir aux jeunes gens. Un villageois soulignait l'inconséquence des adolescents qui « comme les fils de R. vont à la pêche ou chasser les *trandraka,* au lieu de surveiller les bœufs ». Le gardiennage plus ou moins assuré n'évite pas complètement les déprédations causées aux cultures. Un paysan de Fanjakamandroso expliquait que cette insuffisance limitait l'extension des cultures sèches :

> « A Fanjakamandroso, il n'y a pas beaucoup de cultures, parce que les bœufs font trop de dégâts et les gens se découragent. Les bœufs ne sont pas vraiment gardés, ils passent la nuit au pâturage, souvent même en saison sèche. Ce sont les gros propriétaires de bœufs qui font cela, les pauvres ne peuvent rien dire. Même dans la journée, ils sont mal gardés, les réunionnais sont obligés de mettre des barrières. Certains exploitants font part de leur intention de se borner à cultiver les terres proches du village, sinon il serait nécessaire que le propriétaire garde constamment ses champs, souvent il ne constate le dommage que longtemps après, les bœufs sont déjà loin... ».

Faute de preuves, les dispositions récentes des *dina* qui prévoient des amendes (*sazy*) restent sans effet.

La nécessité du gardiennage, et plus encore du parcage nocturne, irrite les éleveurs. Le principe du parcage n'était pourtant pas inconnu, et souvent, en saison fraîche, les troupeaux sont abrités dans les grandes failles d'érosion naturelle qui entament profondément les *tanety,* les *lavaka.* Ces parcs naturels, les *valan-davaka,* offrent l'avantage d'être bien protégés des vents qui, sur les vastes espaces de la Sakay, sont souvent violents et froids à certaines époques de l'année. Encore actuellement, les *valan-davaka* « créés par Dieu » sont plus nombreux que les parcs de *tanety* (*valan-tanety*), enclos palissadés, construits à mi-pente des plateaux en contrebas des villages (18). Pourtant, les éleveurs s'accordent pour

(18) A côté des parcs constitués par une clôture continue enfermant une enceinte à peu près rectangulaire, on rencontre des parcs utilisant au maximum les ressources du terrain. La pente du terrain, creusée à l'*angady,* ferme une partie du périmètre, une clôture en bois complète l'ensemble. Plusieurs parcs à Andohanankivoka sont de ce type. Un exploitant parque ses bœufs sur le site fortifié d'un ancien vil-

dénoncer les méfaits des parcs, notamment en saison des pluies, lorsque, transformés en bourbiers liquides, ils seraient des foyers d'infection et de contagion très nuisibles aux sujets jeunes. Pour éviter ces inconvénients, des éleveurs ont imaginé à Andohanankivoka de barrer complètement par une clôture rectiligne l'avancée d'une colline au milieu d'un marais (*tanjona*), délimitant ainsi un vaste espace bien drainé. Ailleurs, les propriétaires de troupeaux cherchent des accommodements avec la rigueur du principe. Un éleveur de Fanjakamandroso affirme qu'en saison des pluies il n'est pas nécessaire de rentrer les bœufs au parc : « ils ne peuvent pas faire de dégâts aux cultures parce qu'ils sont rassasiés ». A Andohanankivoka, cette manière de voir est largement admise, et sept troupeaux sont laissés au pâturage pendant la saison pluvieuse. Dans d'autres villages, la rumeur accuse des propriétaires de faire semblant d'enfermer les bœufs dans les parcs à la tombée du jour et de s'arranger afin que les bêtes puissent ressortir. D'une manière générale, les gens pensent que les bêtes mangent autant la nuit que le jour et trouvent absurde de les enfermer, empêchant les troupeaux éprouvés par la saison sèche de se reconstituer à l'époque où les herbes sont « grasses ».

La division des troupeaux permet d'échapper en partie à l'obligation du parcage nocturne en saison des pluies. Les sujets jeunes et les vaches qui ont le plus à souffrir de cette pratique sont envoyés au loin au-delà de l'Imanga, sur la montagne de l'Ambohiby (19). Seuls les bœufs *dabok'andro*

---

lage entouré de fosses (*hady*) ; quelques broussailles complètent la défense de l'emplacement. A Andohankivoka, les gens du village ont aménagé des parcs artificiels sur le pourtour d'un immense *lavaka* occupé par un pan de forêt. Alors que les *valan-davaka* peuvent parfois abriter des troupeaux appartenant à des gens d'un même village, les *valan-tanety* n'abritent que les bœufs de proches parents. Au bout d'un certain temps, le parc est déplacé et les paysans plantent sur son emplacement des plants de maïs ou le plus souvent du tabac (*paraky*). A la différence des *valan-davaka* et bien que leur construction soit parfois coûteuse, les *valan-tanety* ne sont pas considérés comme des biens d'héritage (*harena lovana*).

(19) Contrairement à une idée répandue, les pâturages de l'Ouest ne sont pas considérés comme de bons pâturages. Si, sur la Sakay, il faut, de l'avis des éleveurs, un hectare pour nourrir un bœuf, il en faudrait trois au-delà de Tsinjoarivo. Les terrains sont considérés comme des terrains d'élevage car ils ont une mauvaise réputation agricole.

destinés à l'embouche paissent à proximité du village, surveillés par des gardiens qui, abrités sous un parapluie, restent toute la journée au champ pour ne rentrer que le soir (20). Dans certains cas, c'est la totalité du troupeau qui est envoyée dans un autre village situé en dehors de la zone (21). Pourtant, les bœufs restent trop nombreux sur des terres exiguës. Les villageois comprennent les inconvénients d'une telle situation, mais ne savent pas comment y remédier. A défaut d'une division du cheptel, la solution consisterait à imposer une réduction du nombre de têtes par troupeau (22). Cette vue est théorique ; les notables puissants n'hésitent pas à s'opposer à la volonté générale, aux dispositions des *dina* et aux arrêtés récents de la Commune Rurale. Les collectivités ne disposent d'aucun moyen de contrainte et les différends âprement débattus n'en sont pas pour autant résolus. Les difficultés rencontrées sont bien exprimées par un habitant d'Andohanankivoka, lui-même propriétaire d'un troupeau important dont ses fils assurent la garde :

> « Les gens savent que les bœufs sont leur richesse, lorsqu'il s'agit de questions touchant les bœufs, il est difficile de leur faire comprendre les choses. Je sais, et nous savons tous, que les pâturages sont insuffisants pour les bœufs (trop étroits), et qu'actuellement il y a peut-être plus de bœufs qu'autrefois, et qu'ils abîment les terres, l'herbe ne pousse plus aussi bien, même après le feu, les pousses sont fragiles (*marefo*). Les pâturages s'abîment d'année en année, la terre se détériore et se dépouille (*manjary ngazana*). Je ne vois pas de solution à cela ; s'il est vrai que les gens ont trop de bœufs, il ne faudrait pas que leur troupeau dépasse 10 à 20 têtes, il n'est pas possible de les empêcher d'augmenter leur troupeau si cela leur plaît. On ne peut leur interdire, même s'ils voulaient avoir cinq cents bœufs ».

(20) Les parcs, particulièrement les parcs de *tanety*, sont toujours proches du village, la distance qui les sépare des premières maisons n'excède pas une centaine de mètres, quelquefois beaucoup moins.

(21) Cette formule se rencontre fréquemment lorsque les paysans possèdent des proches parents (frères et sœurs du père ou de la mère ou leurs enfants) installés en dehors de la région touchée par l'expérience actuelle.

(22) La seule disposition susceptible de s'opposer à une augmentation des troupeaux est une taxe perçue au profit des *Fokon'olona*. Son tant modique (50 francs par tête de bétail) et le fait qu'elle n'est perçue que la première année, la rendent inopérante.

Pour des motifs divers, les paysans ont tendance à accroître le nombre de zébus de leurs troupeaux ou, s'ils ne possèdent pas de troupeau, à acquérir quelques bêtes. Ce mouvement suit l'augmentation démographique : à Andohanankivoka, où la population a triplé depuis 1948, le nombre de bœufs est estimé à 350 ou 400 sur un territoire villageois d'environ 650 hectares sur lesquels 250 à 300 sont cultivables. Cette tendance se trouve encore accentuée par le développement de l'élevage *dabok'andro.*

L'élevage rationnel : le Dabok'andro (23). — Les zébus *dabok'andro* proviennent souvent du pays Sakalava. Les jeunes bêtes sont achetées sur les marchés à bestiaux de la région et surtout à Tsiroanomandidy, lors des *foiran'omby* qui ont lieu toutes les années au mois de juin (24). Au bout d'un délai variable, généralement trois ans, les sujets engraissés sont vendus pour la boucherie. L'élevage *dabok'andro* tend à supplanter à peu près entièrement l'ancien élevage extensif (25). L'étranger, même ignorant en matière d'élevage, est étonné, le soir, au moment où les bêtes sont ramenées au village, par l'homogénéité des troupeaux et l'absence de vaches et veaux. Comparé au mode ancien de « laisser faire », le *dabok'andro* apparaît comme un élevage rationnel. Des soins sont donnés aux troupeaux ; les bêtes sont souvent retenues dans les parcs jusqu'à ce que le soleil suffisamment chaud ait fait évaporer la rosée qui couvre les herbes. En saison sèche, un complément de nourriture, le plus souvent du manioc, est donné aux zébus avant qu'ils ne sortent des parcs.

(23) Autrefois le terme *dabok'andro* désignait au contraire les zébus laissés en liberté sur les pâturages lointains. Cf. *Fomba malagasy* recueillis par W.E. Cousins, Tananarive, 1955, p. 123. « *Ny omby avela hikarenjy sy handry teny an-kalamanjana toy izany no atao hoe « dabok'andro* ».

(24) Le commerce des bœufs est l'une des ressources de l'Ouest Sakalava. Les troupeaux, conduits quelquefois par leurs propriétaires mais plus souvent par des négociants Antandroy, effectuent quelquefois jusqu'à vingt journées de marche et, franchissant le Bongolava, parviennent sur les plateaux. C'est là seulement que les maquignons merina ou betsileo achètent les bêtes (R .Dumont, *L'Afrique est mal partie,* Editions du Seuil, Paris, 1962, p. 154).

(25) Le *dabok'andro* de la Sakay n'a rien de commun avec le système d'élevage de fosse tel qu'il se pratique depuis longtemps autour de Tananarive. Déjà les bœufs gras (*omby mifahy*) de l'ancien *Fandroana* étaient engraissés selon cette technique.

La saison sèche (26), mauvaise saison pour les troupeaux, ne coïncide pas avec ce qui est considéré comme la mauvaise saison pour les hommes.

> « La saison *fahavaratra* peut être une saison de disette pour les paysans, car la nourriture est rare. De nombreuses gens empruntent du riz deux ou trois fois avant la récolte ; la récolte ayant lieu en mai, ils commencent à emprunter fin février/début mars. La mauvaise saison pour les hommes s'étend presque de décembre à mai, par contre, pour les bœufs, il s'agit de la bonne saison, les herbes poussent bien, ils sont rassasiés. En hiver, la situation est différente, le matin dès la sortie du parc, tout le monde donne du manioc aux bœufs, quelquefois le propriétaire des bœufs conduit son troupeau au champ, il arrache, découpe les racines de manioc de la même façon qu'il le fait pour les porcs, les herbes à ce moment sont sèches, et ne sont pas suffisantes, l'herbe sèche (*maina ahitra*) signifie famine pour les bœufs, même dans les marais, les herbes sèchent, rien ne pousse. On commence à donner du manioc après le 15 juillet jusqu'à la fin d'août, en septembre il y a un peu de pluie et les herbes commencent à pousser. Si le propriétaire donne beaucoup de manioc, il peut en donner pendant trois mois. Pour trente bœufs, il faut compter 2 ou 3 *sobika* par jour tous les matins, si les bœufs mangent beaucoup, cela peut aller jusqu'à quatre. Il faut beaucoup de travail pour arracher et découper les racines de manioc en morceaux ».

Le *dabok'andro* se pratique quelquefois en faire valoir direct. Cependant, le plus souvent il fait l'objet d'une convention passée entre le propriétaire du troupeau et un associé : le *mpanao dabok'andro*. Les bénéfices et les frais sont partagés en deux parts égales, mais l'avance en est faite par le propriétaire des bêtes. A l'issue de deux ou trois années d'embouche, la moitié des frais est retenue au moment de la vente sur la part revenant à l'associé (27). La responsabilité du *mpanao* est plus sévère que celle d'un simple gardien : générale pour tout dégât causé aux cultures, elle subsiste même dans des cas de force majeure (zébu entraîné par un crocodile). Dans la pratique, l'associé ne disposant pas d'argent, le

(26) La saison sèche (et fraîche) correspond à l'hiver austral.

(27) Les frais comprennent le montant des impôts sur les bœufs, la nourriture complémentaire fournie en saison sèche et, éventuellement, les frais de castration, c'est-à-dire le prix des porcs tués à l'occasion du repas (*sakafo mandav'omby*) offert aux participants.

propriétaire est amené à payer les indemnités éventuelles, mais en retient le montant sur la part du *mpanao*. La responsabilité propre du propriétaire est largement dégagée ; elle est toutefois mise en cause lorsque les bêtes enfermées dans un parc en sortent en brisant la clôture, ce qui suppose un défaut d'entretien. En revanche, s'il n'y a pas bris, l'associé est responsable, les bœufs étant réputés être sortis par l'entrée du parc.

Cependant, en dépit de l'intérêt que l'élevage d'embouche suscite dans les collectivités villageoises, sa rentabilité reste faible. Contrairement à ce qui se produit en Europe Occidentale où le prix du kilogramme de bœuf mort ou vif est vendu environ deux fois plus cher que le kilogramme de porc, les prix s'établissent de la manière suivante :

Prix de vente du kg	vif	mort
Bœuf	40 frs	100 frs
Porc	100 »	150 »

Les prix de la viande de bœuf apparaissent très bas et ne permettent pas d'apporter à l'élevage des zébus les améliorations nécessaires. La production de lait, serait de l'avis des spécialistes, plus rémunératrice (28).

Les éleveurs de la Sakay sont conscients de ces faits, mais cela ne diminue en rien l'intérêt qu'ils portent aux bœufs. Les bœufs étroitement liés à la riziculture, dont ils sont l'une des conditions, commandent dans une grande mesure l'équilibre vivrier. Il semble aussi que l'attachement obstiné que les gens de la Sakay portent aux bœufs procède de la volonté inconsciente de préserver quelque chose d'un passé qu'ils savent être appelé à disparaître.

(28) 10 unités fourragères fournissent soit 1 kg de viande, soit 25 litres de lait. Le kilogramme de viande et le litre de lait sont vendus sensiblement au même prix (40 francs). Dans cette conjoncture, il est curieux que la Station d'Elevage de Kianjasoa consacre ses efforts à la production de races destinées à la boucherie, comme les « trois races » issues d'un croisement Afrikander/Limousin/Zébu et, plus récemment, les Brahman, d'origine indienne, améliorés au Texas. Un essai de croisement Sahiwal/Zébu destiné à fournir des vaches laitières vient toutefois d'être tenté.

L'attachement à l'égard des bœufs. — Cet attachement est parfaitement exprimé par un vieux paysan du village d'Andohanankivoka, dont l'argumentation montre que l'intérêt pour les bœufs repose autant sur des considérations économiques que sur des raisons sentimentales.

> « Il n'y a rien de plus important pour nous, gens de la campagne, (*Ambanivohitra*) que les bœufs, s'il n'y a pas de bœufs, il ne peut y avoir de progrès, les bœufs commandent la culture, ce sont eux qui permettent de travailler le manioc et de piétiner le riz, ce sont eux qui permettent lors de la récolte de séparer les grains de la paille. Les bœufs constituent aussi des *enti-miasa*, des moyens d'exploitation, il est possible en cas de besoin, de vendre une ou deux bêtes. En plus de cela, les bœufs, ici, travaillent beaucoup, ce sont eux qui rendent l'agriculture possible, ils piétinent, ils tirent les charrues et les charrettes. En dehors du piétinage des rizières, qui demande un troupeau important, chaque paysan doit posséder au moins 8 à 10 bœufs. S'il ne les possède pas, mieux vaut qu'il aille travailler comme salarié, car il ne pourra faire ni manioc, ni maïs, ni arachides ; il ne pourra terminer le travail qu'il entreprend. Jadis, la Sakay était une grande région à bœufs, et un seul propriétaire en possédait facilement trois à cinq cents. Maintenant les choses ont changé, il reste quelques riches qui possèdent deux cents et même trois cents bœufs, mais ils sont rares. Jadis, bien que les paysans possédaient de grands troupeaux, ils vendaient assez peu de bœufs, peut-être un ou deux par an. Avec tout le surplus de leurs activités (*ambimbava*) ils achetaient de nouvelles bêtes. Aujourd'hui, les conditions apparaissent très différentes, il semble que les profits soient beaucoup plus élevés qu'avant. Les bœufs qui reçoivent un complément de nourriture en période sèche engraissent régulièrement, mais cela fait que les frais sont plus élevés qu'auparavant. Les prix de revient (*mason-karena*) paraissent également plus hauts, mais je ne sais si le bénéfice (*tombon-tsoa*) est plus important, il se peut qu'il le soit ».

Il est certain que l'importance des troupeaux limite la mise en valeur des *tanety* liée à l'élevage des porcs. Pourtant les paysans de la Sakay ne croient pas et se refusent à admettre qu'il y ait opposition entre l'agriculture qu'ils identifient à la riziculture et l'élevage. Ils pensent au contraire qu'il est très difficile d'entreprendre les travaux agricoles sans disposer d'un certain nombre de bœufs. Un notable très respecté du village de Mahatsinjo considérait que les bœufs remplissaient

plusieurs fonctions. Réserve de valeur facilement réalisable, ils constituent d'abord une épargne et, en deuxième lieu, permettant le piétinage des rizières et fournissant le fumier (*zezika*), ils représentent un élément d'autonomie des exploitations. Les cultivateurs distinguent les bœufs dressés servant à tirer les charrettes ou les charrues et les bœufs destinés à l'embouche ; cependant, au moment du piétinage des rizières et du battage, l'ensemble du troupeau est considéré comme *fiasana* (capital d'exploitation). La plupart des paysans assurent que le piétinage de deux hectares de rizière exige au moins une cinquantaine de bêtes. Le manque de bœufs est un facteur de gêne et seule la possession d'un troupeau assure une certaine aisance. Les parents proches : frères et sœurs, père et mère, frères et sœurs du père et de la mère mettent souvent leurs bœufs en commun au moment des travaux de rizière. Le paysan isolé est défavorisé ; comme autrefois au Lac Alaotra, des hommes se font bouviers uniquement pour pouvoir disposer d'un troupeau lors des travaux rizicoles (29). La plupart du temps, le paysan qui ne possède pas de bœufs ne peut échapper à la subordination et fait partie de la clientèle d'un paysan aisé. En contre-partie de services difficiles à évaluer, il est autorisé à utiliser les bœufs de son protecteur après avoir d'abord participé au piétinage des rizières de ce dernier, excitant pendant des heures un troupeau affolé qui transforme la rizière en un vaste bourbier liquide.

Il semble enfin que le *dabok'andro* conserve son intérêt ; en 1960, des paysans avisés s'efforçaient de pratiquer une forme de *dabok'andro* « raccourci » qui ressemblait à un semi-maquignonnage. Les bœufs achetés sur la base de 10 000 francs à la foire de Tsiroanomandidy étaient revendus 15 000 francs dès l'année suivante à la même époque. Le capital n'était donc immobilisé qu'un an au lieu de trois. Les éleveurs qui insistent sur les avantages de cette formule ajoutent que, de toute manière, l'élevage des zébus est plus intéressant que celui des porcs : demandant moins de travail, il serait également plus sûr du fait de l'absence d'épizooties. Cette dernière comparaison, revenant à comparer les mérites respectifs de l'éco-

(29) Ainsi que le déclarait le vieux notable d'Andohanankivoka, il est préférable que les paysans qui ne possèdent pas de bœufs travaillent comme journaliers ou ouvriers au B.D.P.A.

nomie ancienne fondée sur les bœufs et les rizières et de l'économie nouvelle reposant sur les cultures sèches et l'élevage des porcs, pose le vrai problème de la concurrence entre ces deux formes d'activités.

2. La concurrence entre les activités anciennes et nouvelles

Les inconvénients que présente l'élevage pastoral sont tels que de nombreux paysans commencent à en critiquer le principe, même sous sa forme améliorée de *dabok'andro* surveillé. Cette prise de position pose le problème de la concurrence entre l'élevage bovin lié à la riziculture et l'élevage des porcs reposant sur les cultures sèches et la mise en valeur des *tanety* autrefois considérées exclusivement comme des pâturages. Ce changement de point de vue emporte toute une série de conséquences. Sur le plan juridique, si les droits individuels sont largement admis sur les terres de bas-fonds : colluvions de bas de pente, *lohasaha* ou *baiboho*, un droit éminent est reconnu au profit de la communauté sur les autres catégories de terrain et surtout sur les *tanety*. De tout temps, les terres de plateaux constituaient soit des terres *lava volo*, soit des *kijana*. Il était possible par la mise en valeur d'accéder à la possession des terres *lava volo* ; en revanche les pâturages *kijana* ne relevaient que du village, seul propriétaire. L'ancien régime laisse des traces : tout changement de destination des terres de plateaux reste subordonné à l'assentiment du *Fokon'olona* et suppose que les membres influents des assemblées villageoises parviennent à s'entendre, ce qui n'est pas toujours le cas. Sur un plan plus général, l'extension des cultures sèches repose le problème du gardiennage et des superficies laissées aux troupeaux, et celui de la riziculture. Apparemment, la riziculture étroitement liée aux bœufs, au point que toute atteinte à l'un ou l'autre terme de cette complémentarité tend à être ressentie comme intolérable, ne peut que souffrir du développement des cultures sèches qui exigent en outre d'importants moyens financiers. La culture du riz, en dépit de certains inconvénients majeurs, ne joue pas moins un rôle très important dans la vie quotidienne des villages.

Ces divers points méritent d'être examinés les uns après les autres. Les caractéristiques que présente l'élevage des porcs,

destiné à devenir l'activité la plus importante de la région, doivent être étudiées en rapport avec le développement des cultures sèches. L'extension de ces dernières et les difficultés que cette extension soulève ne peuvent être comprises qu'en fonction de l'attachement ancestral à la culture du riz, qui de tout temps a été la nourriture de base et le fondement de toutes les formes de solidarité villageoise. Il est possible de donner un aperçu de la confusion qui apparaît dans les attitudes des paysans de la Sakay à l'égard des activités passées et des nouvelles formes qui leur sont proposées.

L'élevage des porcs et la mise en valeur des « tanety »

Les deux activités sont étroitement liées. Le manioc et le maïs, qui constituent la base de l'alimentation des porcs, proviennent des cultures sèches de *tanety*.

L'élevage des porcs. — Comme il a été vu, il s'agit d'une ancienne activité. La régression résulte d'une sévère épizootie de *ramoletaka* (maladie de Teschen) qui a touché l'ensemble des pays Merina, Vakinankaratra et Betsileo. Les bêtes atteintes fléchissent sur leurs pattes et meurent rapidement. Actuellement, sous l'influence du B.D.P.A., la plupart des paysans reprennent l'élevage des porcs qui, permettant de valoriser les cultures sèches, semble destiné à devenir la principale spéculation de la région. Les cours rémunérateurs incitent les cultivateurs à pratiquer cet élevage d'autant plus que les inoculations effectuées par le service vétérinaire aident à juguler les affections les plus virulentes. Les gens de la Sakay pensent que de larges perspectives s'ouvrent à un élevage porcin qui accepte d'évoluer. Cependant, l'adoption des nouvelles techniques suppose l'abandon complet des pratiques traditionnelles, et les impératifs de l'élevage moderne qui vont à l'encontre des vieilles habitudes s'accompagnent de surcroît d'un supplément de travail considérable. Entre l'élevage scientifique du B.D.P.A. ou de Kianjasoa et l'élevage traditionnel, toute une gamme de situations intermédiaires se rencontre sur la Sakay. Il est possible de caractériser rapidement les modèles extrêmes constitués par l'élevage ancien, d'une part, et par l'élevage moderne, d'autre part.

L'élevage traditionnel qui reste pratiqué par le plus grand

nombre des paysans malgaches (67 % d'entre eux possèdent des porcs) est simple. La stabulation a lieu dans des porcheries construites en matériaux végétaux. Le sol de terre battue facilite la propagation de la maladie de Teschen. Sous réserve de quelques compléments de nourriture fournis dans la porcherie : manioc vert pelé et découpé en tronçons, son de riz, la plus grande partie de la nourriture, sinon l'intégralité, provient du marais. Les porcelets, en l'absence d'une alimentation équilibrée, manifestent des carences dues souvent à l'absence d'oligo-éléments. Alors qu'en principe des porcs de bonne race devraient en 7 ou 8 mois atteindre le poids de 100 kgs, avec l'épaisseur de lard voulue, les porcs élevés dans les marais peuvent à deux ans ne pas dépasser 40 kgs. La mortalité est forte ; aucun effort de sélection ni d'amélioration génétique n'est apporté, et les bêtes ne sont pas isolées. A l'opposé, l'élevage moderne pratiqué par les paysans réunionnais du B.D.P.A. suppose une stabulation permanente et une alimentation rationnelle qui ne doit rien au marais. Les bêtes sont systématiquement vaccinées et un effort d'amélioration génétique, reposant sur l'introduction de porcs *Large White* de race pure, est entrepris. Le sol cimenté des porcheries réduit les risques d'infection. L'alimentation comporte deux éléments : une provende fabriquée sur place, mais dont une partie des ingrédients provient de l'extérieur, un complément d'alimentation composé de manioc vert et de verdure qui est produit intégralement par l'exploitation (30).

Bien que de nombreux paysans déclarent, en ce qui les concerne, préférer les porcs gras que produit le marais, ils paraissent acquis à l'amélioration des méthodes d'élevage.

(30) Cet élevage rationnel implique que la Sakay reste très étroitement tributaire des marchés extérieurs, fournisseurs des ingrédients entrant dans la composition des différentes catégories de provendes. Si le maïs et le manioc peuvent être produits sur place et passer directement du champ voisin à l'auge du porc, les protides animales, sous forme de farine de poisson, de viande et de lait, sont traitées en Europe. Les régions de Majunga et de Diego-Suarez pourraient fournir des protides végétales sous forme de tourteaux d'arachide. La provende est composée d'environ 40 % de maïs, 20 % de manioc, 20 % de son de riz, et 20 % de protides et condiments minéraux. Le maïs, dont la production était relativement faible en 1960, pouvait constituer un facteur limitatif ; en revanche, les productions de manioc étaient suffisantes, et les compléments de manioc vert, donnés en quantités croissantes permettaient d'équilibrer les rations.

Cette tendance est renforcée par l'exemple qu'offre le milieu réunionnais, par l'action directe entreprise par le B.D.P.A. et par les secteurs de Paysannat. Les achats réguliers du B.D.P.A., qui ne s'approvisionne auprès des paysans malgaches qu'en bêtes de 30 à 50 kgs, incitent ces derniers à posséder des porcs. L'amélioration la plus visible est sans conteste la création de porcheries à socles cimentés. Cependant, en juillet 1960, la diffusion de ce type de porcherie était encore faible. A cette époque, se fondant sur des précédents, les paysans hésitaient à engager les frais considérables d'établissement d'une telle porcherie dans l'espoir que l'Administration le ferait à leur place. Cette explication n'est tout de même pas suffisante, ainsi que le prouve sur la Sakay l'existence de porcheries modernes abandonnées par leurs utilisateurs après un premier essai malheureux d'élevage rationnel. Les échecs constatés tiennent sans doute au fait que la véritable utilité du socle cimenté destiné à empêcher les porcs d'être en contact avec les agents vecteurs des maladies et les implications qu'entraîne son adoption ne sont pas toujours parfaitement comprises. Un éleveur partisan des nouvelles méthodes expliquait : « Les porcheries à socle, c'est bien, mais les porcs prennent froid sur le ciment, il faudrait cimenter l'endroit où ils mangent pour qu'il reste propre et laisser en terre battue l'endroit où ils dorment ». D'autres reprochent aux porcheries « réunionnaises » toutes sortes de défauts : « Les porcs y sont maigres, ils tombent malades... ». Une affirmation condense ces opinions : « Les porcheries en ciment ne conviennent pas aux porcs malgaches ». Les déconvenues rencontrées par de nombreux éleveurs sont réelles : beaucoup négligent de fournir une litière suffisante protégeant les animaux du froid, d'autres continuent dans la journée à envoyer les troupeaux au marais. Ces pratiques, qui témoignent d'un défaut d'information, ne manquent pas d'accréditer des préjugés défavorables, particulièrement chez les Betsileo qui sont tout disposés à reconnaître les mérites du ciment, tout en ignorant à peu près complètement les techniques complémentaires. Néanmoins, les paysans croient unanimement en l'efficacité des vaccinations et s'efforcent de fournir aux bêtes un apport alimentaire plus important ; la part de la récolte de maïs non vendue est consommée par les porcs, mais les achats directs de provende sont plus rares.

Les cultures sèches : cultures de bas de pente et cultures de tanety. — La mise en valeur des plateaux était amorcée avant toute intervention du B.D.P.A., il suffit pour s'en persuader de visiter la région voisine de l'Itasy. Cependant, le véritable essor des cultures sèches résulte de cette intervention (31). Les connaissances techniques des paysans de la Sakay attestées par une enquête sur les rendements ont favorisé cette expérience (32).

Les cultures de bas de pente. — Les cultures de bas de pente restent largement pratiquées. Les terres disponibles : *lohasaha* et *baiboho,* étant en quantité limitée, elles n'affectent que des superficies restreintes. Les champs de *loha tany* sont constitués par des billons (*vokavoka*) tracés à la bêche dans le sens de la pente (33). Le manioc est la culture la plus commune (34) ; le manioc récolté sur les billons, plus doux que celui des *tanety,* est réservé de préférence à la consommation humaine. La plantation des boutures de manioc sur les *loha tany* est tardive.

Les cultures de tanety. — Les cultures de *tanety* bénéficient tout à la fois de l'expérience technique réunionnaise et des nouvelles conditions économiques qui résultent de la de-

(31) D'après les évaluations d'un *Projet pour le Développement de la Production animale dans le district de Tsiroanomandidy,* les surfaces de *tanety* labourées sont passées dans la commune rurale de Fanjakamandroso de 80 à 800 hectares entre 1952 et 1958 (Tananarive, 1958).

(32) Le fait de présenter les techniques anciennes comme une somme d'errements a souvent choqué de nombreux paysans, qui pensent que leurs techniques ne sont après tout pas plus mauvaises que d'autres. Se reporter effectivement à l'enquête menée par l'Institut de Recherche Agronomique : *Sondage de Rendements en cultures traditionnelles dans la Commune Rurale de Fanjakamandroso* (R. Gillain, Institut de Recherche Agronomique de Madagascar, Tananarive, 1958).

(33) La largeur des billons est de 1,5 m à 2 m. Ils sont séparés par des fossés aux parois verticales larges de 1 m à 1,5 m et profonds de 40 à 50 cm. Les fossés permettent en saison des pluies d'assurer un bon drainage et d'éviter que les plantations se trouvent soit emportées, soit recouvertes par la terre arrachée aux pentes des *tanety.*

(34) Le sondage de l'IRAM a montré la rareté relative des autres cultures sur les terres de bas fonds. Sur 54 sondages pour le maïs, un seul a été effectué sur les colluvions de bas de pente. Pour les *voanjobory,* le rapport est de 6 sur 24.

mande du B.D.P.A. et de l'ouverture de la région autrefois isolée. Désormais de nombreux collecteurs peuvent atteindre le Sakay. L'imitation des techniques du B.D.P.A. s'arrête à l'adoption de la pratique des cultures sur plateaux. L'établissement des courbes de niveau et les nécessités de la protection des sols ne sont pas repris, du moins spontanément. Les courbes de niveau qui existent dans la région ont été tracées sur l'initiative du B.D.P.A. ou du Secteur de Paysannat. Si un nombre appréciable de villages possèdent des plateaux mis en courbe (Mahatsinjo, Antsahatanteraka, Ambatoantrano, Andonanankivoka, Diavolana), toutes les terres aménagées ne sont pas mises en culture. L'intérêt du dispositif antiérosif n'est pas toujours compris ; un habitant de Fanjakamandroso, parlant des courbes de niveau, y voyait les avantages suivants :

> « Les courbes délimitent bien les terres à travailler et les terres à « laisser », elles montrent bien la propriété, il y a des *fefy* (clôtures, en fait brise-vent d'herbes à éléphant) qui protègent du vent ».

A Mahatsinjo, l'intérêt de cette technique est beaucoup mieux saisi, mais cela n'a pas évidemment été immédiat ; un simple paysan du village l'évoquait avec humour :

> « Longtemps les gens n'ont pas compris (il s'agit des courbes de niveau), beaucoup étaient très méfiants car ils pensaient que ces idées étaient souvent bonnes, mais en général ne réussissaient pas par la suite, ils hésitaient aussi, car d'après eux les méthodes qu'employaient les Réunionnais n'étaient pas les bonnes. Le gros reproche fait aux courbes de niveau est qu'elles étaient courbes, et par conséquent rendaient difficile le travail de la charrue, or les gens venaient de s'habituer à la charrue. Cela était, d'après eux, la grande raison, il n'y avait pas de discussion suivie, ni de vote, les gens parlaient seulement très souvent de ces questions. Le B.D.P.A. tenait à cela. Des Européens sont venus souvent, on a discuté et le Président (35) a proposé de faire un essai, il s'agissait de mettre en courbes de niveau le plateau au nord du village qui descend vers Marohazo... ».

La mise en culture des *tanety* aurait été impossible sans l'intervention de techniques nouvelles, offrant davantage de

(35) Il s'agit du Maire de la Commune Rurale, partisan convaincu de toutes les formes d'innovation.

possibilités que l'*angady*. Deux instruments apparaissent en concurrence à l'heure actuelle pour la mise en valeur des *tanety* : la charrue et le tracteur, le second faisant l'objet d'un véritable engouement. Certains paysans de la Sakay se sont même défaits de leur charrue, trouvant plus expéditif de faire venir le tracteur. Il faut ajouter aussi que le tracteur permet des labours plus réguliers, plus profonds et dans des conditions de dureté du sol qui rendraient impraticables les labours à la charrue (36). L'usage semble généralisé de faire deux labours. Le premier a lieu à la fin de la saison des pluies, du mois de mai jusque vers le 15 juin. Le second se place au début de la saison des pluies suivante, vers la fin septembre au plus tard (37).

La culture rationnelle des *tanety* suppose encore des rota-

(36) L'utilisation de la charrue suppose l'immobilisation d'un capital important constitué par la charrue d'une part, l'attelage dressé d'autre part qui peut comprendre quatre paires de bœufs. Le total peut s'élever jusqu'à 100 000 frs. C.F.A. L'amortissement de ce capital est facilité par la possibilité de louer la charrue. Le montant de la location est de 3 000 frs. par hectare, ce prix comprenant la location de la charrue, de l'attelage, et des deux ou trois personnes nécessaire pour conduire le tout. Mais la location d'un tracteur est une solution qui tend à être préférée. A raison de 6 ou 7 heures de tracteur par hectare, pour un prix variant entre 400 et 450 francs de l'heure, le labour au tracteur est légèrement plus économique que le labour à la charrue. Divers tracteurs sont disponibles : celui du Secteur de Paysannat, lorsqu'il n'est pas immobilisé par des pannes prolongées, les tracteurs du B.D.P.A. qui effectuent parfois des travaux pour le compte des agriculteurs malgaches, dans certains cas même gratuitement et, récemment, des tracteurs possédés par des « artisans ». Cette formule présente une innovation intéressante : le tracteur possédé par un exploitant malgache qui a contracté un emprunt important pour son acquisition, exploité avec une main-d'œuvre familiale est davantage ménagé et entretenu que lorsqu'il est conduit par un simple salarié pour le compte d'une administration. Cependant, il semble que l'artisan éprouve des difficultés à rentabiliser le capital investi, le tracteur fournissant un nombre d'heures annuel insuffisant. Les difficultés s'expliquent par l'extension encore peu importante des cultures de *tanety* et par le fait que les deux tracteurs possédés par des artisans se trouvent tous deux au même village, à Mahatsinjo, ce qui multiplie le temps perdu en déplacements.

(37) Le premier labour transforme les herbes enfouies en engrais vert et améliore les pâturages (l'herbe pousse plus drue par la suite). Il permet en outre de lutter contre les mauvaises herbes et facilite le labour du début de la saison des pluies car la terre demeure ameublie.

tions prudentes qui garantissent au sol le maximum de protection (38). Les cultures sèches les plus pratiquées sont, par ordre d'importance, le manioc, le maïs et les arachides « longs » (*voanjo lava*) et « courts » (*voanjo bory*). Les autres cultures sont beaucoup moins importantes.

Après le riz, le manioc est la culture la plus répandue sur la Sakay. Les utilisations sont multiples : alimentation humaine, alimentation des porcs et des bœufs de travail. Le cycle végétatif du manioc est d'au moins deux ans sur la Sakay. Quatre variétés de manioc ont été signalées. La variété *Be adala* donne une grosse production, mais est considérée comme peu satisfaisante pour l'élevage des porcs. On cultive également la variété *Medakely,* dite aussi *Boribona.* Deux autres variétés ne sont guère cultivées dans la région : variétés *Mena laingo,* particulièrement adaptée aux bas-fonds, et *Madaras* qui donne un manioc blanc et doux, convenant particulièrement à la consommation humaine. La plantation des boutures, *tahom-boangazo,* a lieu de décembre à février-mars (39). La pratique de plantations intercalaires est très répandue (*maniry anelanelana*) : maïs, *voanjobory,* arachide. Celles-ci bénéficient des façons culturales exécutées pour le manioc ; la récolte des plantes intercalaires laisse à nouveau le champ de manioc parfaitement nettoyé. Les sarclages sont exécutés à temps perdu. Seul le manioc de première année

(38) Les techniques apparaissent encore bien sommaires. Deux cas sont à distinguer : celui des exploitants qui ne disposent que de peu de terres, celui des propriétaires mieux pourvus. Les premiers ne pratiquent aucune rotation. On plante sur le même terrain une même culture jusqu'à épuisement. Il y a la terre réservée au maïs, la terre réservée au manioc, et ainsi de suite. Dans le deuxième cas, on pratique la rotation suivante :

Années 1 et 2 : manioc, sans plantes intercalaires.
Année 3 : maïs, plus, généralement, des plantes intercalaires (arachides, *voanjobory,* haricot).
Années 4 et 5 : manioc, plus, généralement, des plantes intercalaires.

La première année, afin de faciliter le sarclage des mauvaises herbes qui poussent en abondance sur les terres nouvellement mises en culture, il n'est pas fait de cultures intercalaires.

(39) Les boutures sont courtes : 20 à 25 centimètres, car on redoute la chaleur. L'écartement est variable, de 30 à 50 centimètres selon la fertilité du terrain. La bouture est plantée légèrement inclinée, de manière à laisser deux yeux au-dessus du niveau du sol.

est sarclé, et on considère qu'il est inutile de sarcler la deuxième année. Le rythme de plantation semble être de l'ordre d'un hectare par an et par famille. Les rendements atteindraient environ 20 tonnes à l'hectare. Sauf dans le cas de vente (surtout au B.D.P.A.) (40), la récolte de manioc n'est jamais effectuée en une seule fois. Au fur et à mesure des besoins, les éleveurs procèdent à l'arrachage par couffes, *sobika* de 15 à 20 kgs, ou encore par charrettes si le troupeau est important.

Les superficies plantées en maïs tendent à augmenter (41). Le labour n'est pas général pour le maïs. Certains cultivateurs se contentent de nettoyer le terrain, d'effectuer une sorte de sarclage, de brûler des herbes, après quoi l'homme fait des trous à l'*angady* et la femme dépose de trois à quatre graines par trou. Les semailles s'étalent sur une période allant d'octobre à février inclus, cependant la moitié des cultivateurs plantent en novembre ; les plantations peuvent se poursuivre en décembre et début janvier, fin janvier constituant la limite extrême. Les sarclages, lorsqu'ils ont lieu, sont effectués au mois de février, à temps perdu, ou par des salariés Tandroy,

(40) Les cours pratiqués par le service d'achat du B.D.P.A. en 1960 s'établissaient comme suit : manioc vert sur pied : 0,80 le kg (achat aux fermiers) ; manioc vert arraché : 1,80 fr. le kg. (livré par les paysans en bordure de route) ; manioc sec : 6 fr. le kg.

(41) Les sondages de rendement effectués par l'I.R.A.M., qui ont porté sur une population de 253 exploitants, répartis dans douze villages, font apparaître que 124 d'entre eux, soit approximativement la moitié, ont cultivé du maïs en 1960. Les superficies moyennes seraient de 0,599 hectare par exploitant. Ainsi que le remarquait H. Lavondès dans le rapport cité, cette évaluation de la superficie est approximative. A l'occasion des 54 sondages effectués chez 45 cultivateurs et portant sur une superficie totale de 26,59 hectares, la superficie des parcelles a été mesurée au pas. Outre l'imprécision des mesures effectuées au pas, deux autres possibilités de distorsions proviennent de ce que :

— les sondages ont été effectués en fin de campagne, alors que près des deux tiers des exploitants avaient achevé la récolte, on peut donc penser que ce sont les exploitants des superficies les plus importantes qui ont donné lieu à sondage ;

— il n'a pas été demandé aux cultivateurs chez lesquels un sondage a été effectué s'ils avaient cultivé en maïs d'autres parcelles dont la récolte était achevée au moment du sondage, d'où une possibilité de sous-estimation des superficies. Il faut souligner que l'enquête I.R.A.M. a été conduite en vue d'une étude des rendements ; l'exploitation qui est faite de ses résultats n'était donc pas prévue à l'origine.

payés 125 frs par jour (42). La récolte a lieu souvent en juin pendant la période creuse de l'année agricole, c'est-à-dire passablement après l'époque de maturité. Le maïs sèche sur pied. Le rendement moyen à l'hectare serait de 2 424 kgs. Selon un calcul théorique, en 1960, les ventes de maïs au B.D.P.A. auraient rapporté aux planteurs de maïs des revenus de 13 000 frs (43). Il reste bien entendu cependant que la totalité de la production de maïs n'est pas commercialisée et qu'une part importante est destinée à l'alimentation des troupeaux de porcs.

Les renseignements concernant les arachides et les *voanjobory* sont très insuffisants (44). Le moniteur d'agriculture de Mahatsinjo évalue à 25 ares environ les superficies moyennes cultivées, mais il n'est pas possible d'estimer la proportion d'exploitants qui en cultivent. Il ne semble pas qu'elle soit très considérable. Deux variétés sont cultivées : la *Valencia* et la *Buitenzorg*. Le labour n'est pas toujours pratiqué pour l'arachide, lorsque la terre est riche et a déjà été cultivée ; la préparation du terrain se borne à un nettoyage, un sarclage et au creusement de trous espacés de 20 cm. environ. Souvent les semis d'arachides s'effectuent sur les *ketsa vohitra* (pépinières de riz sur les *tanety*) lorsqu'on a arraché les plants pour le repiquage ; dans ce cas, la plantation est un peu plus tardive et intervient après le 15 janvier. En général, le semis a lieu entre le 15 décembre et le 15 janvier. Le sarclage « à temps perdu », s'effectue au moment de la floraison vers la fin février. La récolte a lieu fin avril-début mai. L'arrachage est effectué à la main si la terre est encore humide, à l'*angady* si la terre est sèche. Le séchage est commencé sur place, achevé près de l'habitation pour éviter les dégâts causés par les corbeaux. L'arachide figure souvent comme culture intercalaire associée au maïs et surtout au manioc. La culture des *voanjobory* est plus développée que celle des arachides. Le calendrier et les façons culturales sont identiques ; cependant on ne cultive pas de *voanjobory* sur

(42) Les tableaux du rapport de l'I.R.A.M. montrent que sur 54 parcelles, 22 ne sont pas sarclées, 25 le sont une fois, 7 le sont 2 fois ou davantage.

(43) En 1960, les achats de maïs du B.D.P.A. se sont effectués sur la base de 9 frs. le kg.

(44) L'enquête de l'I.R.A.M. n'ayant pratiquement pas porté sur cette culture en raison de sa date tardive.

les *ketsa vohitra*. Les paysans, au moment de la récolte, ne se pressent pas autant que pour l'arachide, ce qui explique que les enquêteurs de l'I.R.A.M. ont été à même d'effectuer des sondages de rendement à une époque tardive (20 mai, 20 juin) (45). Une faible quantité de *voanjobory* est commercialisée (46) ; la plus grande partie de la récolte est destinée à la consommation domestique ; les *voanjobory* accompagnent le riz et sont considérés comme *laoka*.

Les anciens intérêts : le Riz et les Bœufs

Ces deux activités ne peuvent être séparées. Sur la Sakay, les techniques de la riziculture sont impraticables sans la disposition d'un troupeau de bœufs important pour le piétinage. Des gens de Fanjakamandroso, village resté très traditionnel, disaient : « Le riz est notre pain (*mofonay*). Que ferons-nous si on met en culture nos pâturages (*kijana*), comment nourrirons-nous les bœufs qui piétinent nos rizières ? ». La nécessité de disposer de bœufs pour le piétinage est l'argument le plus souvent avancé pour justifier le maintien sur le territoire du village d'un troupeau important (47).

---

(45) Le rapport de l'I.R.A.M. fait ressortir que sur les 253 exploitants constituant l'univers du sondage, 89 ont déclaré avoir cultivé des *voanjobory*. La superficie moyenne est de 12 ares (10,68 ha pour l'ensemble de la zone). Sur la base d'un rendement moyen de 667 kg/ha, la production par habitant est de l'ordre de 80 kg. et pour l'ensemble de la zone de 7,12 tonnes.

(46) Les cours sont variables selon que la vente est effectuée au collecteur ou au marché ; ils dépendent également de la variété. Ils seraient de l'ordre de 10 à 15 frs. le kg. dans le cas de vente au collecteur et atteindraient 25 à 30 francs sur le marché. En considérant le prix moyen payé par les collecteurs, le revenu par exploitant ayant effectivement cultivé des *voanjobory* serait de l'ordre de 1 000 francs.

(47) Les techniciens qui s'occupent d'agriculture sur la Sakay sont généralement très sévères à l'égard des techniques rizicoles qu'on y pratique. La variété la plus couramment cultivée (*miandry bararata*) est considérée comme médiocre ; les pépinières seraient mal faites et la pratique des *ketsa vohitra* particulièrement néfaste. On repiquerait des plants trop âgés qui ne talleraient pas ; les rizières seraient mal nivelées ; la pratique du riz semé à la volée (*vary poriaka*) serait la conséquence d'une paresse aux effets désastreux. Dans cette perspective, les rendements plus qu'honorables figurant dans le rapport de l'I.R.A.M., (moyenne : 3,3 tonnes à l'hectare), ne laissent pas d'être étonnants.

Il existe sur la Sakay deux sortes de rizières (*tanim-bary*) : des rizières dites *valarebàka* (sens littéral : courant d'eau répandu) sans diguettes, généralement mal nivelées et des rizières dites *sakamaina* ou *kitramboro*, mieux établies sur de légères hauteurs, entourées de diguettes (*tahalaka*) et irriguées par des canaux (*lakandrano*) (48). Les rendements sur les *Sakamaina* sont souvent deux fois plus élevés que ceux enregistrés sur les *valarebàka*. Le riz est soit semé à la volée (*vary poriaka*), soit repiqué (*vary ketsa*). Le *vary poriaka* est pratiqué sur des étendues assez importantes, de l'ordre d'un hectare. Le rendement est médiocre, le semis est précédé d'un labour et suivi d'un piétinage destiné à enfouir la semence. Il n'est pas fait de sarclage, ce qui entraîne à la récolte un supplément de travail considérable pour séparer le riz des mauvaises herbes. Les brins de riz destinés à être repiqués proviennent soit de pépinières établies dans les bas-fonds (*ketsa rano*), soit de pépinières situées sur les *tanety* (*ketsa vohitra*). Les pépinières de *tanety* (*tanin-ketsa vohitra*) sont à l'abri des inondations, mais ne disposent pour leur irrigation que de l'eau de pluie. La maîtrise de l'eau étant loin d'être assurée, le calendrier cultural subordonné à la pluie est approximativement le suivant : établissement des pépinières dans le courant du mois d'octobre, semis dans le courant du mois de novembre (vers le 15 en général), piétinage le 15 décembre, quelquefois au début janvier ; le repiquage intervient après le 10 janvier et peut durer jusqu'à la fin janvier. La moisson a lieu dans la seconde quinzaine de mai. L'insuffisance de l'eau interdit de cultiver du riz de seconde saison.

Les travaux de rizières occupent une grande partie de l'année agricole. L'établissement d'une pépinière, fréquemment située au sommet d'une butte de manière à ne pas être emportée par les eaux de ruissellement, demande environ trois journées d'homme : une journée de préparation de l'emplacement (fauchage des herbes), une journée de travail à l'*angady* et une journée de piétinage. Souvent trois ou quatre hommes participent à ce travail, pratiquant l'entraide. Cette entraide est désignée sous les termes de *fandrona* ou de *valin-tanana* en merina et de *fanomba* en betsileo. Le piétinage d'un hec-

(48) Les magnifiques rizières des Betsileo, appelées *kipahy*, sont de ce type.

tare de rizière exige la disposition d'un troupeau de 40 à 50 têtes et la participation de sept ou dix hommes, dont le rôle consiste à exciter et à encourager les bœufs. En principe, le piétinage doit durer deux journées, après quoi il est possible de procéder au repiquage ; en fait, dans le cas où la rizière n'a pas été travaillée l'année ou les années précédentes, quatre journées sont indispensables ; les travailleurs prêtent la main ou sont rémunérés (49). Le piétinage, considéré à juste titre comme l'opération la plus pénible, est suivi du repiquage qu'il est coutume de terminer dans une journée en faisant appel à autant de personnes que cela s'avère nécessaire (50). Comme le repiquage, la moisson (*fijinjana* ou *fandidiam-bary*) peut être réalisée soit par des paysans du village ou du voisinage venus prêter la main, soit par des salariés. Si dans le premier cas les participants (qui ne sont jamais moins de dix) peuvent travailler jusqu'à vingt sur un hectare, et terminer la moisson dans la journée, il est rare que les journaliers payés soient plus de trois ou quatre. Si le riz est « épais » (*matevina*), le travail ne peut être effectué dans la semaine : si la production apparaît moins importante et que le riz est jugé « fin » (*manify*), la coupe peut être terminée en

---

(49) Dans le premier cas, il s'agit d'un *fandrona*, les travailleurs qui ne sont pas rémunérés peuvent être accompagnés de leur femme et enfants (*zana tefy*). Le bénéficiaire de l'entraide nourrit tout le monde et fournit deux repas par jour, le premier le matin avant de commencer la journée, le second après quelques heures de travail lorsque le soleil est au zénith. Le riz servi à cette occasion est accompagné de viande, le plus souvent de viande de porc. Dans le deuxième cas, les salaires sont établis sur la base de 125 francs par jour, les salariés seuls sont nourris à l'exclusion de toute autre personne et ont droit à un seul repas.

(50) Actuellement, il est rare que le repiquage donne comme autrefois lieu à entraide ; le plus souvent les repiqueurs sont salariés sur la même base de 125 frs. par jour et reçoivent un repas. Le travail souvent réalisé pour une rizière d'un hectare par une douzaine de femmes peut également être mené à bien par des hommes, les salaires restent les mêmes. Il devient d'usage de verser à l'équipe de repiqueurs un salaire forfaitaire : *karama tapaka* ou *karama amparitra*. Les journaliers reçoivent une somme de 3 000 à 3 500 frs. et assurent eux-mêmes sa répartition. Aucun repas n'est servi, mais suivant les termes de l'accord chaque participant reçoit deux ou trois *vata* de paddy, c'est-à-dire 40 ou 60 kgs.

trois ou quatre journées (51). Les moissonneurs ne confectionnent pas de meules comme au Lac Alaotra, mais disposent, telles des guirlandes, les gerbes de riz (*salohim-bary*) sur le sol de la rizière. Les gerbes sont ensuite transportées sur l'aire de battage (*famoloam-bary*) situé en contre-haut sur la *tanety* qui surplombe les rizières (52). Les hommes transportent quelquefois les gerbes liées à des fléaux (*bao*), tandis que les femmes portent sur la tête (*miloloha*). Lorsque les rizières sont éloignées, les paysans utilisent des charrettes (53). Le battage (*fivelezam-bary, fikapohana, famofohana*) sur un mortier renversé ou un bloc de pierre, commun en Imerina et au Betsileo, est remplacé sur la Sakay par le piétinage. Les bœufs du village, excités par les jeunes gens, foulent l'amoncellement de gerbes disposé au centre de l'aire. L'ensemble de l'opération constitue un *fandrona*, et s'accompagne d'un grand repas offert aux prêteurs de bœufs, aux jeunes gens qui encouragent les bêtes et aux familles ; elle ne donne pas lieu à rémunération. Le métayage relativement rare est d'introduction récente (quelques années) ; la plupart des métayers sont des Betsileo nouvellement arrivés (54).

Dans la vie des villages, le porc est loin d'occuper la place qu'occupent les bœufs et le riz. L'élevage des porcs, activité spéculative, exclut de ce fait l'entraide et reste confiné à l'intérieur des familles réduites. Au contraire, le riz et les bœufs restent les sujets d'intérêt général, et il suffit d'aborder ces

(51) La rémunération est variable : de 1 500 à 2 000 frs. l'hectare pour une rizière aux brins de riz clairsemés, elle s'élève de 4 000 à 5 000 frs. pour un champ aux lourdes gerbes. Selon l'usage, le paiement à la journée s'accompagne d'un repas, tandis que le salaire forfaitaire comporte en sus de la somme fixée une certaine quantité de paddy.

(52) Les aires de battage sont parfaitement visibles sur les photographies aériennes.

(53) Les curieux traineaux rectangulaires (*rambaramba*), traînés également par des bœufs ne sont utilisés que sur les pentes, pour le transport des cultures sèches.

(54) Il existe deux formules de métayage. Aux termes de la première, le propriétaire ne fournit que la terre et le riz de semence et obtient un tiers de la récolte ; aux termes de la seconde, sa participation est plus importante ; il fournit les bœufs de piétinage, et en contrepartie perçoit la moitié de la récolte. S'il est nécessaire de louer une charrue ou un tracteur, le métayer aux deux tiers en assume les frais, tandis que le métayer à moitié en est déchargé totalement, ces débours incombant au propriétaire.

thèmes pour que la conversation débouche rapidement sur d'autres questions intéressant aussi bien le droit foncier ou les régimes de succession que le phénomène de clientèle. En ce qui concerne les préférences individuelles pour l'une ou l'autre de ces activités, il a été relevé de grandes discordances entre les opinions exprimées au cours de conversations et les réponses plus formelles à un questionnaire précis tendant à déceler les motivations des préférences.

Les incertitudes actuelles

Une enquête économique réalisée par questionnaire a fait ressortir une très grande disproportion entre les revenus provenant de l'agriculture : 16,6 %, et les revenus provenant de l'élevage : 83,4 %. Le riz ne procure pratiquement aucun revenu monétaire stable et conséquent (55). Les opinions exprimées relatives aux différentes activités et à leurs avantages et inconvénients respectifs, accusent de fortes incohérences, particulièrement sensibles en ce qui concerne le bœuf. Alors que les gens pensent que l'élevage bovin est très peu rentable, et que les troupeaux sont une cause de stagnation, ils envisagent quelques instants plus tard de convertir en bœufs les bénéfices qu'ils attendent des cultures de *tanety* et de l'élevage des porcs (56).

D'une manière générale, dans les discussions spontanées, la préférence des paysans va au riz et aux bœufs, alors que les réponses aux questionnaires posés souvent aux mêmes personnes font ressortir que les paysans de la Sakay optent en majorité pour l'innovation et sont presque tous partisans des nouvelles cultures sèches. Cette contradiction s'explique très

(55) Cette enquête a été réalisée par des étudiants d'économie de Tananarive sous la direction de H. Lavondès en août 1960. Le questionnaire a été établi conjointement par le Centre d'Etudes Economiques de l'Université de Tananarive et la Section des Sciences Humaines de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer. Le plan de sondage avait été réalisé par le Service de la Statistique de Madagascar.

(56) Cela s'explique également par l'absence de biens de « substitution » désirables. Le paysan ne voit pas de quelle manière investir ses disponibilités. Auparavant la charrue suscitait ses désirs, mais la charrue vient de se trouver déclassée par le tracteur que les paysans ne peuvent songer, pour l'instant, à acquérir.

simplement. Dans des conversations libres, sans contrainte, les villageois reprennent les vieilles idées toutes faites et insistent tout naturellement sur l'importance du riz, fondement de l'économie de subsistance, et sur l'importance du troupeau qui permet cette culture. En revanche, dès que le paysan est amené à réfléchir, il se rend compte que les anciennes activités ne vont pas sans inconvénients, et que les nouvelles spéculations sont de nature à se révéler beaucoup plus rentables.

Il est difficile aux paysans de juger objectivement du riz et de la riziculture. La rizière apparaît d'abord comme le facteur essentiel d'autonomie. Les villageois s'attachent à leur rizière qui constitue pour eux une sécurité ; beaucoup pensent qu'il leur sera toujours possible, le jour où ils jugeront désavantageux de s'adonner à d'autres activités, de retourner à la rizière et de vivre comme par le passé. Ce souci d'autonomie et la force des traditions font passer le travail des rizières avant toute autre occupation (57). Pour terminer les tâches entreprises, les paysans consentent à de multiples sacrifices, les rizières absorbent une part très importante du potentiel de travail, non seulement des habitants de la Sakay, mais encore des travailleurs saisonniers venus des pays Vakinankaratra ou Betsileo. La riziculture nécessite la disposition de moyens de paiement importants, notamment au moment du repiquage et de la moisson. A Tsinjoarivo, la récolte de maïs, destinée à permettre l'élevage des porcs, sert en fait à payer les frais de la récolte de riz. La mise en valeur des rizières s'avère très coûteuse et accroît la dépendance des paysans pauvres qui ne possèdent pas de bœufs pour le piétinage. Seuls les paysans riches possédant de nombreuses terres considèrent que la culture du riz peut être rentable ; la plupart estiment que les coûts élevés ne sont pas compensés par les profits minimes. Cette dernière opinion est admise au point que de nombreux notables ont déclaré ne pas être opposés à la vente des rizières qui « appauvrissent » (*mahaporitra*) leurs propriétaires.

---

(57) Cette attitude est parfaitement exprimée par le proverbe : *Atao be ny raharaha, ka ny voly vary indray no tsy efa*, qui pourrait se traduire : « attacher une importance disproportionnée à de petites activités secondaires et négliger l'essentiel, c'est-à-dire la culture du riz ».

Pour les paysans moyens, le riz tient lieu d'une sorte de réserve de valeur et, à défaut de bœufs, le surplus permet d'acquitter les impôts. La vente intervient quel que soit le cours, du fait du manque de liquidités. Le seul intérêt que présente la production de riz est d'éviter d'en acheter à l'extérieur, et ainsi de préserver le peu de disponibilités. Les gens évitent de vendre de trop grandes quantités de paddy non décortiqué ; dans la plupart des cas, ils préfèrent vendre du riz décortiqué au marché d'Ankadinondry. Les produits de ces ventes constituent des recettes affectées souvent à acquérir certains biens de consommation, tels pétrole, sel, sucre... Dans le village de Mahatsinjo, tous les habitants, les uns après les autres, ont été obligés, entre janvier et avril, d'acheter du riz à la Coopérative ou au marché, la production n'apparaissant pas suffisante. Dans le village, un seul propriétaire consommait encore en juin le riz provenant de la dernière récolte sans toucher au riz de la nouvelle récolte (9 charrettes). Il n'a pas été relevé de cas de vente de récolte sur pied (*vary maitso*) (58).

L'élevage des porcs, qui théoriquement permet de doubler et même de tripler le capital dans une année, est considéré de plus en plus comme la « base » (*fototra*) ou la « source » (*loharano*) de la richesse. Réputé « rapporter rapidement de l'argent » (*faingam-bola*), il a été repris depuis l'installation du B.D.P.A. Cependant de nombreux paysans manifestent leurs craintes à l'égard des épizooties et estiment qu'il serait inconséquent d'abandonner pour autant l'élevage des zébus qui offre beaucoup plus de garanties. Actuellement, l'élevage est d'autant plus difficile que, fréquemment, les paysans ne disposent pas du matériel nécessaire à la culture des *tanety* et de la charrette qui leur permettrait de transporter les charges de manioc du champ à la porcherie. Le manioc ne pouvant être arraché plusieurs jours à l'avance, du fait qu'il moisit rapidement, la plupart des paysans effectuent l'arrachage et le transport tous les deux ou trois jours. Dans tous les cas observés, le surcroît de travail est assumé par les femmes qui y consacraient de nombreuses heures. Plusieurs fois par jour, les femmes descendent le sentier escarpé qui mène aux puits situés deux ou trois cents mètres en contre-

(58) Le contrat de *vary maitso* existerait dans la région de Fenoarivo à l'Ouest de la Sakay.

bas du village, et le gravissent à nouveau portant sur la tête les grandes *siny* de fer blanc qui contiennent 10 à 20 litres d'eau. Elles préparent également la nourriture des porcs, épluchent le manioc et débitent les racines en morceaux. Il n'est pas possible de rémunérer des salariés ; les villageois, même les plus démunis, répugnent à s'embaucher comme porchers, prêtant un caractère déshonorant à cette tâche (59). Le développement de cette activité est aussi limité par l'insuffisance de la main-d'œuvre exclusivement familiale et par le manque de capital d'exploitation. Il semble qu'une famille réduite ne puisse pas élever plus de vingt bêtes. Des familles importantes comprenant plusieurs personnes actives peuvent élever jusqu'à trente porcs. Il est certain que l'adduction d'eau dans les villages, et un minimum de matériel (charrette, appareil à couper les racines de manioc) pourraient relever ces seuils.

Les cultures sèches de *tanety*, manioc et maïs, ne sont estimées intéressantes qu'en fonction de l'élevage des porcs. Le

(59) Le seul candidat, un Tanosy du sud de Madagascar, travaillant au B.D.P.A. n'a pu, bien que jugé « arriéré » par les gens du village, se contenter de l'offre médiocre qui lui était faite : 4 000 frs. par trimestre, plus le prêt d'une petite rizière pour assurer sa subsistance. En revanche, l'élevage des porcs fait l'objet de conventions ; le métayage, qui se rencontre assez fréquemment à l'ouest de Tsinjoarivo, est plus rare sur la Sakay. Les deux types de conventions se font sur la base d'un partage à moitié du profit, et correspondent à l'élevage ordinaire et à l'élevage destiné à l'embouche. La convention d'embouche (*miompy sasahan-tombony*) prévoit que la seule charge qui incombe au bailleur est l'achat de porcelets, le preneur assumant la totalité des autres charges : nourriture, soins divers. Au moment de la vente, le bailleur recouvre le montant du prix d'achat, après quoi le bénéfice est partagé en deux parties égales. Aux termes de l'accord d'élevage (*sasahan-janany*), le bailleur confie une truie à son métayer. Les deux parties évaluent la valeur de la truie. Si la truie ne produit pas de porcelets elle est vendue, et le bénéfice, calculé par déduction du montant de l'évaluation établie lors de la conclusion du contrat, est partagé également entre les deux parties. Si la truie a des porcelets, chaque partie en reçoit un nombre égal s'ils sont en nombre pair. Une clause du contrat prévoit les modalités du partage pour le cas où le nombre de porcelets serait impair. Il est généralement admis que le preneur obtienne un porc de plus que le bailleur si celui-ci est satisfait du travail fourni. Depuis quelque temps, les propriétaires se montrent plus exigeants dans le choix de leurs associés. L'un d'eux, dans la région de Tsinjoarivo, a demandé avant de conclure l'accord à voir le maïs qu'avait planté l'éventuel métayer.

maïs pourrait être commercialisé en partie si un insecte noir (*fano*), ressemblant à une coccinelle, ne causait de sérieux dégâts jusqu'à rendre cette culture aléatoire. Le manioc, en revanche, est considéré comme une culture sûre dont le surcroît non consommé (*ambim-bava*) peut être commercialisé. L'ampleur des transformations accomplies quasi spontanément est étonnante ; de la même manière l'adaptation au tracteur, qui a permis le développement des cultures sèches, est presque déconcertant. Il semble toutefois que les premières résistances sérieuses commencent à se manifester ; les paysans rencontrent des obstacles provenant des structures foncières, et dans le même temps hésitent visiblement entre le pôle d'attraction constitué par les anciennes activités et le nouveau pôle qui ouvre des perspectives de large développement. Les partisans des méthodes nouvelles et de l'élevage des porcs à partir de la mise en valeur des *tanety* se heurtent aux conservateurs, qui restent attachés à la forme d'économie traditionnelle fondée sur le riz et les bœufs. Pourtant, tous les paysans reconnaissent que la riziculture est coûteuse et peu rentable ; de même, la concentration des troupeaux de bœufs sur les superficies réduites provoque une rapide détérioration des sols, qui ne passe pas inaperçue. Les attitudes à l'égard des deux formes d'activité, ancienne et nouvelle, trahissent une grande confusion caractéristique d'une époque de rapide transition. Les opinions exprimées reflètent une réelle incohérence. Le manque de capitaux est aussi limitatif que la relative rareté des terres. Les frais de labour (qu'il soit réalisé par un tracteur ou une charrue) sont élevés. A ces frais s'ajoutent les salaires des journaliers qui assurent le sarclage des cultures sèches (60). Pendant la période transitoire, les frais d'exploitation sont très lourds pour des paysans qui, sans renoncer aux anciennes activités, entreprennent les cultures sur *tanety* et l'élevage des porcs. Un immigré originaire du Vakinankaratra, mais établi depuis quelques années à Mahatsinjo, donnait en triant son maïs le point de vue d'ensemble d'un paysan moyen qui, tout au long de l'an-

(60) Ces journaliers sont souvent des travailleurs Antandroy engagés par le B.D.P.A. Ces derniers effectuent « à temps perdu » des travaux pour le compte de particuliers. Comme toutes les populations du Sud de Madagascar, les Antandroy connaissent parfaitement les cultures sèches.

née, doit assurer sa subsistance et gérer au mieux son exploitation :

> « Il y a cinq charrettes au village, trois propriétaires acceptent de les louer aux autres habitants du village ou même de villages voisins. Deux ne louent pas leurs charrettes car les bœufs ne sont pas suffisamment dressés. Je ne possède pas de charrette, la charrette est une chose essentielle si l'on fait de l'élevage de porcs et des cultures sur *tanety*. C'est très important également au moment de la récolte du riz. Le prix d'une charrette dépasse les possibilités de la plupart des paysans, le prix des seuls bœufs dressés peut atteindre 22 500 frs. Le prix de la location ici, dans les limites du village, est de 150 frs., cela pour une seule course, deux courses cela fait 300 frs. Au moment de la récolte du riz, c'est moins cher, le prix d'une descente à la rizière afin de ramener le riz est de 100 frs. Ce mois-ci seulement pour le riz j'ai loué une charrette à deux reprises. Je pense que le manque de matériel, je parle d'une charrette et de bœufs pour la traîner, est l'un des grands obstacles au progrès. Si je possédais ce matériel, cela allègerait mon travail et tout irait bien. Je loue également un tracteur, cela est cher, 450 frs l'heure, et il faut en plus donner l'essence. Je n'emploie de préférence que le tracteur ; cela est mieux, le labour est meilleur. Je ne paie un salaire pour une charrue que pour les petites surfaces, pour de grandes surfaces, la charrue n'est pas intéressante, il faudrait compter 3 000 frs pour un hectare. Ce qui est cher, c'est la rémunération des 4 ou 6 bœufs et des trois hommes qui conduisent la charrue. Je ne peux pas louer trop souvent du matériel car ma rizière est petite, j'obtiens environ une charrette et deux sacs de riz, c'est-à-dire 32 *vata*, environ. Pourtant, je ne fais pas du *vary poriaka* (semé à la volée), mais seulement du *ketsa* (riz repiqué). Dans ce *fararano* (période suivant les pluies) c'est-à-dire en deux mois, j'ai dû acheter 20 *fehefana*, il y a 5 kg par *fehefana*. Je n'ai pas pu acheter plus de 100 kgs de riz en deux mois, car je n'avais pas assez d'argent, et tout de même cela a fait 3 000 frs, de quoi payer près de six heures de tracteur pour les cultures de *tanety*. Enfin, je ne m'endette pas pour la nourriture, elle est payée par le maïs, le manioc, les *voanjo* et les porcs. Les porcs, voilà le fondement de la richesse ».

Les différentes opinions, l'observation des comportements, indiquent que les cultivateurs de la Sakay ne parviennent pas aisément à opérer un choix définitif. Pourtant, une partie des notables influents ont choisi le changement. Groupés au sein de la Commune Rurale, ils essaient de faire accepter aux

Fokon'olona des conceptions, qui, soulignant la primauté des nouvelles techniques et posant l'option entre l'ancienne forme d'économie de subsistance et la nouvelle économie conçue en fonction du marché, vont à l'encontre des idées reçues et des conventions villageoises.

3. Les implications sociales des changements

Dans un pays faiblement peuplé d'immigration récente, l'organisation sociale et économique devrait être simple. Il n'en est rien sur la Sakay, où les inégalités économiques les plus accusées résultent de l'antériorité de l'installation et de l'appartenance à des familles puissantes. Ces deux facteurs coïncident souvent, car les familles installées le plus anciennement ont acquis, par suite de la coutume du *sola-pangady*, les superficies les plus importantes (61). Il en résulte que les descendants des premiers occupants possèdent la plus grande partie des terres et que les nouveaux venus en sont réduits à travailler les terres laissées pour compte ou à dépendre étroitement d'un notable puissant qui, à titre précaire, leur consent l'octroi d'une parcelle de rizière. La distinction entre anciens habitants et immigrés récents est très importante de ce point de vue.

Les changements, après avoir touché l'ensemble des activités traditionnelles, affectent directement la société rurale. L'adaptation et l'accoutumance aux nouvelles activités sont difficiles, car les villages de la Sakay, longtemps isolés les uns des autres, sont fortement marqués par des traditions et usages particuliers. Ces difficultés provoquent de nouveaux clivages au sein d'une société non exempte d'antagonismes latents. L'installation du B.D.P.A., l'ouverture de la région à un afflux de nouveaux immigrés et, par réaction de défense, les efforts des paysans de la Sakay qui tendent à décourager l'installation des nouveaux venus, ont eu pour effet de rendre manifestes ces antagonismes. Autrefois les différences de fortune et la réalité du *Fokon'olona* des notables étaient dissi-

(61) En règle générale, les terres appartiennent à ceux qui les ont défrichées et mises en valeur et à leurs descendants. Au terme merina *sola-pangady* correspond le mot *tombo-pangady* dans le dialecte Betsileo.

mulées sous une idéologie égalitaire et paternaliste. La crise contribua à mettre en lumière ces inégalités, à conduire à des conflits déclarés et finalement, à la limite, à rompre l'unité des notables, allant jusqu'à provoquer parmi eux une scission qui devait décider elle-même de l'avenir de la Sakay.

La société villageoise

A l'intérieur des villages, les différences de caste très réelles sur le plan des relations matrimoniales sont moins pertinentes sur le plan économique (62). La division de la société merina en trois castes aboutit à la constitution de trois sociétés imbriquées entre lesquelles les rapports ne sont pas toujours aisés. Toutefois les *Andriana,* anciens nobles, et les « libres » (*hova*), considérés comme *fotsy* (blancs), s'opposent assez nettement aux anciens esclaves, les *mainty* (noirs). Pour ne retenir qu'un aspect, l'entraide et, en particulier, l'entraide *valintanana* qui constitue une obligation juridique (63), ne joue

(62) Dans le domaine des relations matrimoniales, si la caste « A » est supérieure à la caste « B », il est impensable qu'une femme A épouse un homme B. Jadis, si une femme Andriana ou Hova s'alliait à un esclave, ses parents la vendaient sur le marché contre une charge de manioc cuit ou de patates. Sur la Sakay, une femme Hova qui épouse un descendant d'esclave est dite *midimbintana.* La femme est rejetée et à sa mort, ne peut être ensevelie dans le tombeau familial. Elle ne saurait être admise dans le tombeau familial car les ancêtres ne manqueraient pas de la maudire (*manozona*). Une merina de la caste libre — *hova* — peut épouser des « libres » des Hautes Terres qu'ils soient Betsileo ou Sihanaka, il ne lui est pas possible d'épouser des côtiers (*Tanindrana*). Actuellement, si l'interdiction joue toujours en ce qui concerne femme A/homme B, il n'est pas encore rare qu'un homme A épouse une femme B, les enfants issus de l'union étant A. La réciproque n'est pas vraie. Les hommes A ont donc accès à deux communautés de femme, les femmes A et les femmes B ; ce fait, en dehors de toute autre considération, est un critère sûr d'inégalité sociale. Voir G. CONDOMINAS, *Fokon'olona et Collectivités Rurales en Imerina,* Berger-Levrault, Paris, 1960, pp. 119-130, chapitre relatif aux castes, ainsi que S. THIERRY, *Madagascar,* Collection Petite Planète, Paris, 1961, pp. 125 à 140.

(63) Les formules d'entraide sont nombreuses et de formes très différentes, depuis l'entraide informelle, manifestation de solidarité spontanée jusqu'à l'obligation juridique. Parmi les principales, le *findramana* et le *valin'tanana* sont assez différentes. Le *findramana* serait lié à une sorte d'*affictio societatis* (en fait cela est faux), « il ne cherche pas de réponse » ou de contrepartie. Suivant l'importance

pleinement qu'entre gens appartenant à la même catégorie sociale. Le système des castes recoupe les groupes d'entraide potentiels et rend difficile l'extension du coup de main à charge de réciprocité dans de nombreux villages. Lorsque les *mainty* sont en majorité, l'entraide ne se pratique qu'entre eux. Dans les cas observés, les *fotsy* « trop fiers » avaient soin de se tenir en dehors du cercle des prestations et contre-prestations quasi obligatoires, qui les aurait amenés à « rendre la main », préférant rémunérer des journaliers. Les groupes d'entraide coïncident souvent avec les groupes de parenté. Dans de nombreux villages, l'ensemble formé par les parents et alliés représente une fraction importante de la population totale. La solidarité est d'autant plus forte que les liens de parenté sont plus étroits, encore qu'elle semble diminuer notablement. Si les parents appartenant à un même *foko* (64) se prêtent sans difficulté les bœufs, charrettes, charrues ou autre matériel d'exploitation, l'entraide directe diminue surtout chez les paysans appartenant aux castes *fotsy*. Un chef de famille très respecté bénéficiant, plus fréquemment que la moyenne des paysans, de l'aide gratuite de proches, pense que cette évolution s'explique par les changements actuels qui affectent la gestion des exploitations individuelles :

> « On ne peut supporter ce travail, le travail est trop important, le corps est trop faible (maigre). Parent ou non parent, chacun

---

de la tâche, le *findramana* peut entraîner la participation de quelques personnes ou de plusieurs villages, il en est ainsi sur la Sakay des villages d'Andohanankivoka, Fanjakamandroso, Ambatoantranokely, Antsahavelatra et Antsahatanteraka qui, bien que répartis sur une dizaine de kilomètres, peuvent néanmoins constituer une unité de *findramana*. Ce type d'entraide, qui pour une opération donnée ne peut excéder une journée, est différent du *valin-tanana*, entraide à charge de réciprocité qui peut se prolonger plusieurs jours et apparaît davantage comme un accord entre particuliers. La réciprocité est obligatoire, le bénéficiaire de cette forme d'entraide qui ne peut rendre lui-même le « coup de main » est tenu de payer un journalier ou de verser un salaire, même s'il n'est pas en mesure de rendre le travail pour une cause de force majeure, maladie par exemple.

(64) Sans développer ce point très important (les questions de structure familiale ne sont pas abordées dans cet article), il faut signaler que le *foko* de la Sakay désigne les cognats proches qui constituent ce que F. Eggan nomme les *personal kindreds*. Cf. The Sagada of Northern Luzon, in *Social Structure in South East Asia*, Chicago, 1960, pp. 30-31 et note de la page 159.

s'occupe de ses intérêts (65), le travail est lourd et chacun s'occupe de son foyer (*tokan-trano*). Les parents en cas de besoin se prêtent de l'argent, mais en dehors de cela, il n'y a rien d'autre... (En matière de travaux agricoles), l'entraide des gens joue si un membre du *Fokonolona* vient à être malade, dans ce cas, il n'est pas exigé de contre-partie, il s'agit d'un secours (*famonjena*). Maintenant et autrefois sont deux choses différentes, maintenant les paysans ont réellement besoin de matériel d'exploitation et d'argent, voilà la réalité ».

Entamée chez les *fotsy*, la solidarité reste forte chez les *mainty*, mais cela n'est pas toujours interprété comme un avantage et les attaques contre le principe de l'entraide sont quelquefois vives. Des paysans voient dans ces usages de sérieuses entraves à la gestion des exploitations individuelles, tandis que d'autres trouvent absurde que des gens qui ne désireraient pas cultiver du riz soient néanmoins quasiment tenus au moment de la moisson à délaisser leurs propres activités pour apporter leur concours aux riziculteurs. Ces usages absorbent la main-d'œuvre et gênent l'extension des cultures sèches de *tanety*. Dans certains villages, tel Marohazo où règne une atmosphère de défiance, l'entraide ne se pratique plus qu'entre parents ou alliés très proches. Ailleurs, de nombreux paysans préfèrent, malgré les coûts élevés, avoir recours à des journaliers, faisant remarquer que l'entraide à charge de réciprocité obligatoire, comme dans le cas du *valin-tanana*, ou quasi obligatoire comme dans le cas du *findramana* n'allège en rien le travail de chaque paysan, étant donné que le bénéficiaire de l'entraide doit à son tour rendre la main, et « qu'à la fin, le total du travail est analogue » (*amin'ny farany ny totalin'ny asa dia mitovy*). Le *findramana* se pratique au moment du piétinage ; le bénéfice que procure le prêt de bœufs est compensé par le travail que le bénéficiaire consent à son tour. Dans plusieurs cas, des bénéficiaires avaient « donné » à deux reprises deux ou trois jours de travail pour le sarclage des champs de manioc des propriétaires des bœufs.

La position économique est souvent indépendante du statut social ; la condition des membres de la dernière caste dépend

(65) Traduction libre des premières phrases : *tsy leo, tsy tratra ny aina, be loatra ny asa, ka mahia kely ny tena manao azy. Na dia mpianakaviana, samy miezaka ny azy...*

surtout de la proportion qu'ils représentent dans la population du village. Les *mainty* sont dans une situation d'autant plus précaire qu'ils sont davantage isolés dans une communauté formée de *fotsy* ; dans ce cas, ils font généralement partie de la clientèle d'un notable. Les isolés qui désirent échapper à la subordination ont tendance à former de petits cercles d'entraide groupant des gens de même condition économique. Le fait d'être isolé est d'ailleurs plus pertinent que l'appartenance à telle ou telle catégorie sociale ; c'est ainsi qu'à Mahatsinjo, un *mainty* expliquait qu'il travaillait souvent avec trois Betsileo. Ce rapprochement était selon lui d'autant plus nécessaire que la location d'un tracteur, absorbant toutes ses disponibilités, ne lui permettait pas de payer des journaliers (66). La situation est différente lorsque les membres de la troisième caste sont en majorité, comme à Fanjakamandroso ou à Ambatomainty. Plus que des différences de caste, il semble que dans ce domaine la vraie démarcation sépare les anciens habitants, possesseurs du sol et des troupeaux, des nouveaux immigrés Betsileo et Vakinankaratra dont l'afflux menace de créer un sous-prolétariat agricole.

L'immigration récente et les antagonismes fonciers

L'immigration est liée au développement du salariat agricole : les exploitants de la Sakay ont en effet besoin d'un apport temporaire de main-d'œuvre pour la riziculture (repiquage et moisson).

Une partie de cette main-d'œuvre est trouvée sur place, et le complément est fourni par les travailleurs Betsileo et Vakinankaratra qui viennent régulièrement dans la région. Cer-

(66) Il est intéressant de noter que l'interlocuteur n'employait pas les termes de *findramana* ou de *valin-tanana*, mais disait que ses trois compagnons et lui travaillaient fréquemment en commun, *mifarimbona*, de la même manière que les femmes se mettent à deux ou trois pour piler le paddy dans les mortiers. D'après les cas observés en dehors des *mainty* isolés, les paysans les plus dépendants sont les étrangers appartenant à une ethnie extérieure aux plateaux. Ainsi un Tanosy, fils d'une femme liée par un lien de sang à un notable Betsileo, était au service de ce dernier qui lui fournissait seulement le gite et le couvert. Dans le partage des tâches domestiques, des jeunes gens adoptés semblaient être tenus à plus de prestations sans contre-partie, que les enfants issus normalement de l'union.

tains journaliers, après avoir accompli plusieurs campagnes et s'être renseignés sur les possibilités d'installation, reviennent dans l'intention de se fixer sur la Sakay. Ces installations seraient certainement plus nombreuses si les anciens habitants étaient disposés à les favoriser ; en fait, ces derniers, soucieux de conserver les meilleures terres et de ménager l'avenir, freinent ce mouvement. Les changements d'attitudes à l'égard des immigrés, les vives réticences à admettre de nouveaux éléments sont récents (67). Autrefois, comme l'indique un Betsileo, les villageois remettaient facilement des terres aux étrangers tout en réservant un droit éminent au profit de l'ensemble de la communauté, c'est-à-dire au *Fokonolona* :

> « Je suis betsileo d'Ambositra, mais il y a dix ans que je suis installé ici, ma femme est une merina de Mahasolo et son frère est en ce moment au village ; ici il n'y a plus de terres *lava volo*, toutes les terres sont appropriées, même s'il s'agit de marais *petsapetsa*, chacune a un propriétaire. Je possède des terres de

(67) L'attitude à l'égard des immigrés dépend de nombreux facteurs. Auprès des Merina, l'ethnie Betsileo n'a pas grand prestige, le proverbe *Adala toa Betsileo miarahaba soavaly* (bête comme un Betsileo qui salue un cheval) est volontiers employé. Effectivement les Betsileo occupent souvent une position marginale dans les communautés villageoises et ne participent généralement pas aux grandes décisions collectives. Les notables influents et écoutés, qui façonnent l'opinion publique, sont en général des immigrants merina aisés, arrivés à une date ancienne. Cet état de fait est d'autant plus regrettable que les immigrés betsileo, qui ont peu à perdre et tout à gagner aux transformations projetées, sont plus ouverts aux innovations que les éléments anciens de la population. Cette situation n'est cependant pas générale et une minorité d'immigrants possédant des compétences ou une qualification reconnue finissent par s'imposer. Eléments innovateurs, mettant en œuvre des moyens nouveaux, il se produit fréquemment que ces *outsiders*, anciens fonctionnaires ou employés du secteur privé, se trouvent à la tête de clientèles d'obligés. Afin de prolonger leur influence dans le milieu, ces notables s'efforcent de créer et de maintenir des liens avec la société traditionnelle plus conservatrice. Dans le même temps qu'ils choisissent une femme appartenant à un groupe familial important, ils cultivent les valeurs admises suivant avec assiduité les offices religieux et jouant un rôle dans les paroisses (*fiangonana*). Rien n'est plus révélateur à ce propos que les dons généreux constatés par des diplômes d'honneur qui figurent en bonne place dans la pièce principale de la maison. En 1960, ces notables participaient le plus possible aux activités de la Commune Rurale, qu'ils influençaient dans une grande mesure.

tanety, qui sont à peu près fertiles, mais je ne suis pas propriétaire de la rizière, la rizière que je cultive appartient au fils du frère de R. Mon fils ne doit pas en hériter, peut-être pourra-t-il continuer à l'exploiter. Pour les terres de *tanety*, c'est différent, les descendants héritent, ils héritent à condition qu'ils restent au village, s'ils partent, les terres retournent au *Fokonolona* car le *Fokonolona* est le propriétaire des terres, surtout (*indrindra*) des terres de *tanety*. Si les descendants des étrangers ne quittent pas le village, il n'est pas possible de les chasser des terres. Pourtant les terres ne sont pas vraiment des terres d'héritage *tany lovana*, comme au pays natal, ce sont des *tany hari-tanana* créés par les mains. Il est très difficile de vendre les terres contre l'avis du *Fokonolona*, même s'il s'agit de terres de bas-fonds, le nouvel arrivé qui obtient une terre contre l'avis du *Fokonolona* peut la travailler, mais il est sûr de ne jamais obtenir une autre terre ».

Le droit de travailler une rizière ne comporte pas de contre-partie, du moins de contre-partie directe :

« Pour moi, je travaille une rizière qui appartient à une autre personne, il ne s'agit pas de métayage, je conserve toute la récolte. R. ne me loue pas la terre, il me la prête, évidemment, je ne peux pas vendre cette rizière, plus tard, je la rendrai à R. et mes enfants, même s'ils restent au village, ne pourront pas en hériter puisqu'elle ne m'appartient pas. Je peux bien vendre la production chaque année si tel est mon désir, mais je ne le fais pas, car il s'agit d'une petite rizière qui ne fournit que le riz nécessaire à la nourriture... Non, je ne donne pas de contre-partie à R., je l'aide seulement lors du *findramana*. Pour moi, R. est un véritable parent ».

Cette situation s'est modifiée depuis que la réduction des territoires des villages et l'accroissement de la population ont fait apparaître un problème des terres. La situation démographique de la Sakay et l'évolution probable dans les vingt années à venir inquiètent de nombreux cultivateurs :

« Nos enfants à l'avenir devront drainer les *heniheny* (marais), c'est difficile, actuellement les nouveaux arrivants essaient même de cultiver en bordure des terres « *mangonaka* » (terres réputées incultivables). Les terres *horaka* (terrains très humides) commencent à être mises en valeur, aujourd'hui on peut dire que tous les *baiboho* sont pris, pourtant autrefois le *baiboho* n'était pas une terre considérée, on ne les utilisait pas, on utilisait seulement les rizières et les *loha tany*... ».

Le désir de conserver une certaine aisance et d'assurer l'avenir incite les habitants à fermer leur village aux nouveaux venus. Si les villageois de Andohanankivoka, Mahatsinjo et Marohazo s'opposent aux installations de nouveaux arrivants, ceux de Fanjakamandroso et de Antsahatanteraka préfèrent les décourager indirectement sous le prétexte que les terres ne sont plus suffisantes, ce qui, pour ces derniers villages, n'est pas exact en ce qui concerne les terres de culture. Un notable d'Andohanankivoka, qui possède de nombreuses terres, mais qui, par manque de matériel d'exploitation, en laisse une grande partie en friche, déclare crûment :

> « Les *vahiny* (nouveaux arrivants) m'embêtent. Pour les nouveaux venus, il n'y a pas assez de champs pour planter du manioc, du maïs, pour établir des rizières, les anciens habitants possèdent des terres, mais s'opposent à ce que les nouveaux s'y installent. C'est comme moi, j'ai utilisé et mis en valeur 4 hectares de rizières, je fais autre chose, et je ne peux plus les mettre en valeur, aussi, je dis aux deux autres : je ne veux plus que vous preniez mes rizières, je ne veux pas les vendre, j'accepte de prêter mon champ mais pas de le donner définitivement. Il faut réserver l'avenir, nous avons beaucoup d'enfants. Il faudrait de nouvelles terres, les *heniheny* devraient être drainées ».

Des immigrés plus récents confirment que la rareté des terres se fait sentir. L'un d'eux, établi à Mahatsinjo, rappelle de quelle manière il a été amené à s'installer sur la Sakay et explique clairement par la même occasion ce qu'il faut entendre dans son village par *Fokonolona* (68).

> « Je pense qu'il n'y a plus de place pour les étrangers, je suis moi-même un étranger au village, et suis arrivé récemment, venant d'Ambatolampy au pays de l'Ankaratra. Chez nous il n'y a plus beaucoup de terres et les parcelles sont petites, je suis venu de mon plein gré travailler au B.D.P.A. Personne ne m'y a poussé, en arrivant j'ai vu qu'ici il y avait des terres et qu'elles étaient bonnes, à ce moment je ne faisais que regarder, puis j'ai connu les habitants de Mahatsinjo, ils étaient tous sympathiques, sachant accueillir les gens, ils m'ont encouragé à rester, alors j'ai décidé de m'installer, j'ai acheté une maison qui était libre dans le village. Je n'ai pas acheté de terres, c'est le *Fokonolona* qui me l'a fournie, on m'a ainsi donné une rizière d'un hectare, c'est-à-dire qu'on m'a montré une ancienne rizière, maintenant j'ai obtenu une

(68) Afin de respecter le cheminement de la pensée de l'informateur, les digressions relatives au guérisseur Betsileo ont été conservées.

terre mi-*lohasaha* mi-*jebojebo*, c'est moi qui l'aménage, j'ai creusé un canal, et encore en ce moment je paie des gens pour continuer.

Les gens du village en me donnant la terre m'ont dit : Vous pouvez travailler cette terre pour vivre, si vous quittez le village, ou si vous voulez vous établir ailleurs, il faudra vous adresser au *Fokonolona* avant de prendre des décisions au sujet de cette terre, seul le *Fokonolona* décide s'il faut la vendre ou ne pas la vendre. En fait, le *Fokonolona* c'était 7 personnes, les « grands » du village, qui avaient fondé le village ou y étaient installés depuis très longtemps ; parmi eux il y avait deux femmes et un Betsileo, ce Betsileo est un guérisseur renommé, il est réputé, il a sauvé une femme que sa belle-mère qui est une sorcière voulait tuer parce que sa belle-fille enceinte ne pouvait pas l'aider, il avait enlevé le mal, disant que si la femme enceinte allait mourir, la personne qui l'avait ensorcelée mourrait également. En dehors de cela, ce Betsileo indique aux gens malades ce qu'ils doivent faire, il ne fait pas de remèdes, c'est un *mainty* d'Ankadinondrikely qui les prépare. A l'exception de ce Betsileo, les gens qui m'ont donné la terre sont des descendants des fondateurs du village de jadis. Jadis les nouveaux arrivants pouvaient mettre en valeur des *tany lava volo* — terres n'appartenant à personne —. Maintenant, toutes les terres ayant été autrefois travaillées, celui qui arrive n'est qu'un emprunteur (*mpindrana*) parce qu'il cultive des terres *sola-pangady*, des terres qui ont été autrefois travaillées ».

Par suite de la pression démographique, de l'afflux des immigrés et du nouvel intérêt porté aux terres, le phénomène de fermeture des collectivités villageoises ne peut aller qu'en s'accentuant. Dans la plupart des cas, les Betsileo derniers arrivés, n'occupant que des superficies insuffisantes ou ne possédant que les terres les plus mauvaises, ont une situation économique médiocre. Les immigrés d'origine Vakinankaratra, souvent accueillis par des parents ou de proches alliés, réussiraient mieux. Néanmoins les immigrés, s'ils sont isolés, ne peuvent espérer parvenir à améliorer sensiblement leur sort, les conditions premières, telle la possession d'une terre, leur étant fréquemment refusées. Dans de nombreux cas, ils sont découragés en constatant que les terres qui leur ont été allouées sont des terres *manta*, pratiquement stériles. Dans ces conditions, la possession des terres résultant de l'antériorité de l'occupation constitue de plus en plus un sérieux avantage et facilite la constitution de clientèles de paysans pauvres groupés autour de notables qui détiennent soit les terres, soit les moyens de les mettre en valeur.

Une fraction toujours plus importante de la population des villages est réduite à subsister sur des superficies réduites. A Andohanankivoka, une dizaine de chefs de famille, soit environ le tiers, travaillent des parcelles de 30 à 40 ares et se louent une partie du temps comme journaliers ou gardiens de bœufs. L'appropriation de terres souvent non mises en valeur serait selon des Betsileo un obstacle au développement du métayage et notamment du métayage de rizière. Le métayer doit, pour être agréé actuellement, « faire la rizière », c'est-à-dire procéder à l'aménagement d'un fond humide (*jebojebo*), assurer les travaux de drainage pour, au bout d'une ou de deux campagnes, dès que la rizière se trouve constituée, la voir reprendre par le propriétaire qui l'exploite alors en faire-valoir direct.

Alors qu'autrefois les propriétaires fonciers faisaient figure de généreux mécènes, dans la nouvelle conjoncture, les prêts de terre apparaissent comme l'une des modalités de constitution de clientèle (69). Les paysans se trouvent dépendre d'un notable important qui leur alloue une terre et leur prête les bœufs nécessaires au piétinage. En toutes circonstances, le protecteur bénéficie de l'aide de ses obligés, la contrepartie, dans la plupart des cas, n'est pas écrasante, impliquant des services dont la durée n'excède pas quelques jours par an. Cette participation se différencie fort peu de l'entraide habituelle. Pourtant, le *findramana* est souvent révélateur de liens de dépendance et exprime l'inégalité des partenaires. Le *valintanana*, entraide à charge de réciprocité, suppose davantage une correspondance des situations économiques et sociales. En général, les gens qui bénéficient du *valin-tanana* et le ren-

(69) Le prêt de terre ne semble pas engendrer de situations conflictuelles. Seul un notable de Marohazo, Betsileo, ayant cause des anciens propriétaires merina décédés sans postérité, affirme avoir des droits sur les terres, du fait des investissements et des coûts consentis. Il pense, en cas d'intervention des héritiers des disparus, pouvoir leur demander une indemnité de plus-value. Une telle position apparaît exceptionnelle, la plupart des paysans, s'estimant favorisés d'être autorisés à cultiver une parcelle de rizière, se déclarent prêts à rétrocéder cette terre à la première réquisition du propriétaire et n'approuvent pas le principe d'une indemnité de plus-value fondée sur les coûts engagés ou sur tout principe similaire aux principes occidentaux d'enrichissement sans cause, ou de gestion d'affaires. Cette notion, compréhensible lorsqu'il s'agit de croît de troupeaux, ne l'est pas pour les terres.

dent à leur tour, sont *mitovy saranga*, de même condition. Il en va différemment du *findramana*. Il n'est pas faux d'avancer que les *findramana* sont l'occasion pour de nombreux paysans de participer au grand repas offert par le notable puissant. Cela est vrai ; toutefois il y a plus : le *findramana*, prestation libre, exprimant l'entente (*fifankatiavana*) est en fait l'accomplissement d'une obligation naturelle et d'un autre point de vue le premier terme d'une convention de type *do ut des*, qui donne au paysan pauvre et au paysan moyen qui ne possèdent pas de capital d'exploitation la certitude de pouvoir compter sur les bœufs qui lui permettront de faire piétiner sa rizière. Dans cette optique, les apparences étant dégagées, le *findramana* apparaît encore plus obigatoire que la *valintanana*.

Les *Fokonolona*, organes représentatifs des collectivités villageoises, sont loin de constituer les groupements démocratiques qu'ils prétendent être. Les inégalités des conditions sociales et économiques sont au contraire très fortes. La fraction dominante constitue une oligarchie de propriétaires fonciers soucieux de préserver leurs intérêts distincts. Dans le cas de la Sakay, l'expérience Réunionnaise, le début de son extension en milieu malgache et des oppositions tenaces de caractère politique, sont venus provoquer une scission parmi les notables désormais partagés entre partisans et adversaires du changement venu bouleverser l'ordre établi. Devant une lutte d'abord incertaine, l'ensemble des paysans s'est maintenu dans une prudente expectative, marquant une tendance à suivre les notables restés traditionnels. Le comportement des leaders acquis à l'innovation était le plus souvent trop éloigné des normes habituelles et conventionnelles pour pouvoir constituer un modèle.

La scission parmi les notables

Les changements ont créé des gênes qui posent le problème de l'abandon complet d'un ancien type d'économie fondée sur une agriculture et un élevage extensif au profit d'une nouvelle économie de type occidental. Les idées admises, le savoir et la sagesse « conventionnels » (70) qui servent encore

(70) J.K. Galbraith : *The Affluent Society*, 1962. Sur l'idée de *conventional wisdom*, chapitre 2, pp. 18 à 27, notamment pp. 22 et 23.

de cadres de référence à de nombreux notables et à la grande masse de la population se trouvent en contradiction avec les faits et l'évolution présente. Les prises de position contraires à l'intérieur des villages mettent en péril l'ancienne cohésion du *Fokonolona* et engendrent une situation de crise. Les anciennes attributions des communautés d'habitants, fondements d'une étroite solidarité, se trouvent le plus souvent sans objet, tandis que dans le même temps toutes les dispositions relatives à l'organisation des activités à caractère économique conçues en fonction de l'ordre ancien se révèlent, par les gênes qu'elles entraînent, être génératrices de tensions.

Autrefois, l'une des principales attributions des *Fokonolona* consistait à faire assurer la garde nocturne des villages et des bœufs. La garde des villages (*miamby tanana*) était désignée sous le terme de *jadona* et présentait un caractère obligatoire. La garde était assurée par un roulement qui s'établissait entre les hommes du village, de manière à fournir trois à cinq gardiens par nuit. Il en était de même de la mise en place de *kizo* ; sortes de postes de sécurité établis sur les pâturages lointains ou à proximité des lieux de passage obligatoires. L'installation du B.D.P.A., les conditions générales du développement, ont tendu à faire d'une région troublée excentrée (71) un pays tranquille qui, par là, a perdu quelques-unes de ses caractéristiques. La suppression des *jadona* et des *kizo* est peut-être l'une des causes d'un certain fléchissement de la cohésion du *Fokonolona*. Actuellement, le *Fokonolona* reste le garant de l'ordre à l'intérieur du village. Dans la plupart des villages de la Sakay existent des conventions villageoises, les *dina*. Ces conventions rédigées sur des cahiers sont conservées par un notable influent.

L'autorité du Dina à Andohanankivoka. — En dehors des dispositions générales qui s'expliquent le plus souvent par l'histoire événementielle de la communauté, les conventions traitent fréquemment de l'aménagement du territoire villageois et de sa division en zone de culture et en zone d'élevage.

(71) Les incursions de brigands (*dahalo, jiolahy*) dans la région de la Sakay étaient nombreuses jusqu'à une date relativement récente. En 1942, le village d'Ankadinondrikely (à 2 km. à vol d'oiseau de l'actuel Babetville) a été entièrement détruit, et une partie des habitants massacrés par des bandits voleurs de bœufs.

Cette division entraîne de nombreux effets en matière juridique : problème du gardiennage, obligations réciproques des agriculteurs et des éleveurs, détermination de la responsabilité... En dépit des difficultés inévitables, le principe même de la distinction n'avait jamais été mis en cause. L'expérience du B.D.P.A. et l'évolution économique et technique dans les modes d'agriculture et d'élevage qu'elle devait entraîner a remis en question l'ancienne organisation de l'espace. Des notables désireux de développer l'agriculture sèche de *tanety* soutiennent dans plusieurs villages que les bœufs occupent inutilement de grands espaces qui pourraient être mis en culture ; dans le même temps, d'autres notables, suivis par une partie de la population, s'opposent à la mise en culture des *tanety*, faisant ressortir, ainsi que l'expliquait un éleveur, que les meilleures terres pour les cultures sèches étaient également les meilleures terres pour les bœufs :

> « Les décisions au sujet des pâturages sont une chose difficile, de tout temps, les pâturages appartenaient au *Fokonolona*, les véritables terres de pâturage ce sont les terres de *tanety*, les pentes — *kirifatra* — constituent également de bons pâturages. Les terres de *tanety*, qui portent de bons pâturages, sont les terres noires, toutes les herbes qu'aiment les bœufs poussent sur les terres noires, en particulier le *vero*, le *danga*, et d'autres herbes *tsipipina* ou *ahitr'omby*, herbe des bœufs, *nifin'akanga* ou *tsimativonoina*. Les terres rouges ne sont pas aussi bonnes, elles sont médiocres à la fois comme pâturages et comme champs de culture, on y trouve des herbes *horom-bohitra* et *tenina*, qui peuvent blesser les bœufs (72).

La Commune Rurale qui groupe une majorité de notables favorables au changement a estimé que la généralisation du gardiennage et le fait que les bœufs *dabok'andro* paissent partout sous surveillance rendent désormais inutile l'ancienne division du terroir, qui n'a plus de raisons d'être. Cette interprétation des usages anciens au regard des conditions actuelles a été suivie dans les villages de Mahatsinjo, d'Ankadinondrikely, d'Ambatomainty, d'Antsahatanteraka et d'Antsahavelatra ; rapidement sur les territoires de ces villages tous

(72) Il a été possible d'identifier quelques herbes : *vero* (*Andropogon hirtus* ou *Cymbopogon rufus*), *danga* (*Heteropogon contortus*), *tsipipina* ou *ahitr'omby* (*Chrysopogon sp*), *nifin'akanga* et *tsimativonoina* (non identifiés), *horom-bohitra* (*Imperata*), *tenina* (*Imperata arumdinacea*).

les terrains susceptibles d'être mis en culture l'ont été. Par contre, il n'en est pas de même à Andohanankivoka, Fanjakamandroso, Marohazo et Ambatoantrano, où une partie des paysans assure que la distinction de la *dina* doit être toujours observée. L'absence d'unanimité devait entraîner de grandes difficultés et provoquer des tensions entre « cousins » occupant des positions économiques différentes ; ces querelles semblaient à Andohanankivoka être attisées par les femmes. A Andohanankivoka, village de gens riches, selon les dires des habitants des vieux villages de Fanajakamandroso et d'Antsahavelatra, où la moitié des habitants élèvent des bœufs *dabok'andro* pour l'embouche, une fraction d'irréductibles se fondant sur la *dina* s'oppose à ce qu'une partie des *tanety* soit mise en culture, tandis que dans le même temps d'autres fractions soutiennent que l'ancienne distinction entre terres de culture et terres à vocation pastorale est abolie. Ce flottement, qui paralyse les initiatives des « petits paysans », n'évite pas les conflits qui se produisent entre les familles dominantes du village, qui, délibérément, méconnaissent le *dina* :

> « ...actuellement, on ne respecte plus le *dina* parce que R. a labouré en dehors de la limite qu'on (le *Fokonolona*) a interdit de labourer. Les gens ont discuté plus de quatre fois, on voulait l'empêcher de le faire, pourtant il a planté du tabac en bas dans le *lohasaha*. Alors, moi, j'ai pris une partie au sud du parc à bœufs de ma femme pour faire un peu de patates, les feuilles, j'avais l'intention de les donner aux porcs. J'ai fait cela parce que R. a ignoré le *dina*, c'est lui qui l'a brisé (*mandrava*). Après quoi, d'autres anciens du village (il s'agit des chefs de famille installés depuis longtemps à Andohanankivoka par opposition aux immigrés récents) m'ont imité. Nous sommes gênés, il aurait fallu condamner R., dès le début, on n'a pas osé, on a discuté vainement et c'est pour cela que maintenant tout le monde fait comme lui, on ne respecte plus le *dina* ».

Une fraction des habitants, sûrs de leur puissance économique, n'hésite pas à méconnaître les dispositions gênantes qui continuent cependant à s'imposer à d'autres catégories sociales dont les membres n'apparaissent pas, en dépit des affirmations, comme des membres à part entière de la collectivité. Un deuxième fait devait mettre en lumière ce clivage social. Toujours à Andohanankivoka, la Commune Rurale, appuyée par le B.D.P.A., avait décidé, à des fins d'expérimen-

tation, de mettre en courbes de niveau un plateau de *tanety*. Il était convenu avec le *Fokonolona* que le village fournirait la main-d'œuvre complémentaire et assurerait l'hébergement des conducteurs d'engins : *bulldozer* et *grader*. Au départ, il était décidé que « les parts devraient être égales et qu'il n'y aurait pas de distinction entre riches et pauvres, entre jeunes et vieux ». Rapidement un tel idéal d'égalité est apparu irréaliste et irréalisable. Les notables, arguant d'une antériorité d'occupation et de l'existence de droits *sola-pangady*, ont prétendu obtenir des surfaces plus importantes que les derniers arrivés, qui déjà réduits à des superficies exiguës se sont montrés peu empressés à accepter l'arrangement. En définitive, faute de pouvoir s'entendre, les habitants, d'un nouveau commun accord, ont décidé que le plateau mis à grands frais en courbes de niveau resterait inculte et servirait de pâturage. Deux années après les travaux, les courbes dissimulées dans les hautes herbes apparaissent à peu près complètement détériorées. Ces incidents ne sont pas isolés et se produisent dans d'autres villages. Il semble toutefois que la plus forte opposition entre notables partisans et adversaires du changement se soit manifestée à Mahatsinjo à l'occasion d'une opération de remembrement.

Le remembrement des terres du village de Mahatsinjo. — Ce remembrement suscité par le B.D.P.A. est apparu comme un premier essai et le début de la mise en application en milieu malgache des techniques vérifiées grâce à l'expérience réunionnaise. Le terme remembrement ne doit pas faire illusion : dans le cas de Mahatsinjo, l'opération impliquait une redistribution des terres de *tanety*, exploitées ou non, et la mise en courbes de niveau des nouvelles superficies. Une telle redistribution met en cause les liens juridiques noués entre les hommes et le sol et l'ensemble du système social qui se trouve bouleversé par un partage conçu selon des principes égalitaires. Dans le cas de Mahatsinjo, si la répartition opérée ne satisfait pas pleinement à la « justice sociale » (73), il n'est possible que de s'étonner de la modération dont ont fait preuve les notables puissants. Les inégalités existent, mais elles ne sont pas criantes, et ce réel désintéressement contraste

(73) M. Bollon : *Rapport de la Section d'Enquête du B.D.P.A. sur le village de Mahatsinjo.*

avec l'âpreté de certains notables d'Andohanankivoka, d'Antsahatanteraka et de Marohazo, qui ont tenté de mettre à profit le bornage des concessions du B.D.P.A. pour se constituer des réserves de l'ordre de 100 hectares. Si dans le cas des deux premiers villages ces prétentions ont été sans suite, à Marohazo elles sont à l'origine d'un grave conflit foncier qui n'est pas prêt de se résorber. Fait impensable dans la tradition malgache, dans cette dernière localité le groupe des opposants n'a pas assisté aux funérailles de la femme du chef du village.

Le succès du remembrement à Mahatsinjo a tenu presque uniquement à l'habileté et peut-être à la ruse d'un membre influent de la Commune Rurale, entièrement acquis au projet et bénéficiant de l'appui des autorités du B.D.P.A. La mise du plateau en courbes de niveau a été emportée un peu par surprise. La communauté villageoise, comme frappée de stupeur, n'a pas réagi, éprouvant quelque peine à prendre conscience des événements. La partie ne s'est jouée qu'entre notables appartenant au même lignage important. Le principe du remembrement n'a été admis que le jour où le neveu (fils du frère), partisan du projet et occupant des fonctions officielles, est parvenu à convaincre son oncle paternel, qui seul exerçait l'influence profonde dans le village. L'accord de ce dernier a entraîné presque immédiatement l'adhésion des villageois. Un paysan évoque le rôle déterminant joué par ce notable très respecté :

> « Entre la première mise en courbe de niveau du plateau nord et la mise en courbe de niveau de l'ensemble des plateaux, il y a eu de nombreuses discussions sur la place du village, la plupart des gens restaient dans l'expectative. Les anciens propriétaires de terres situées sur le plateau nord étaient les moins satisfaits, seulement la présence de R. calmait la situation ; R. est respecté par tout le monde et personne n'oserait s'opposer à lui, c'est d'ailleurs l'ancien « maître » du village... (74). L'hésitation des habitants du village venait de ce que R. hésitait, de plus les gens qui ne voyaient pas clairement les raisons du remembrement comprenaient que R. hésitait parce que les terres qu'il cultivait étaient bonnes. Ils n'avaient pas confiance non plus

(74) Traduction du mot : *tompom-bohitra* qui signifie descendant des premiers fondateurs du village. *Tompona* désigne également le possesseur et le propriétaire.

du fait que cette affaire faisait que des membres d'une même famille (*mpianadahy*) n'étaient pas d'accord eux-mêmes. Aussi longtemps que R. n'était pas d'accord, tous les habitants à l'exception du neveu de R. étaient contre. Ensuite R. a accepté. On a expliqué aux gens et ensuite, à la suite de R. ils ont tous accepté, il semble que chacun ait accepté librement ».

L'acceptation du principal notable, dont l'exceptionnelle influence devait fermer la voie aux récriminations ultérieures, n'a pas été immédiate. Sensibles aux aspects anecdotiques, les propos des paysans de Mahatsinjo teintés de malice évoquent les querelles domestiques (*adin-trano*) que le projet de remembrement et le début d'exécution des travaux ont soulevées à l'intérieur du lignage dominant. Les relations de l'oncle, garant de l'ordre établi, et du fils du frère ayant opté pour un projet révolutionnaire au regard des traditions, en ont été troublées pour un certain temps :

« Dans la famille de K., cela fait des histoires, R. était furieux, le fils de son frère, peu de temps avant le partage, lui avait offert un complet neuf, alors (après les travaux) R. lui a rendu le complet en l'injuriant, des femmes de la famille sont intervenues pour arranger tout cela... Il y a eu une forte querelle, alors pour satisfaire R., K. est convenu que ce dernier garderait les meilleures terres du plateau nord. Ces terres avant les travaux étaient partagées entre onze propriétaires, elles étaient bonnes — *masaka* — parce que fumées avec le fumier provenant des parcs du village, les gens qui en échange des bonnes terres ont obtenu des terres non fertiles — *manta* — n'ont pas été contents. Je crois que ce remembrement fait hésiter les gens des autres villages ; la preuve, c'est que les gens d'Ankadinondrikely disent, nous acceptons de rentrer dans la « société » nouvelle (75), mais auparavant, il faut borner nos terrains, les gens connaissent leurs terrains et craignent l'échange ».

Ces transactions hâtives, accompagnées à des fins d'apaisement de la remise des meilleures terres au principal notable du village, n'ont pas été satisfaisantes pour tout le monde. Une partie des terres aménagées en courbes de niveau ne sont pas mises en valeur ; les raisons évoquées font allusion au manque de matériel d'exploitation ou de capital, mais il est possible que cette mise en valeur incomplète s'explique par la mauvaise humeur d'une partie des habitants. D'une

manière générale, les paysans sont mal informés, ils pensent que les décisions relatives au remembrement ont été prises à Tsiroanomandidy, chef-lieu administratif. Les différences de superficies des lots distribués ne passent pas inaperçues ; un *mainty* isolé le constatait avec un sourire montrant qu'il n'était pas dupe, tout en disant qu'il acceptait cette distribution :

> « Au fond, je ne connais personne qui critique le remembrement, chacun a été content d'avoir sa part, d'ailleurs au sujet de la terre que peut-on faire ? Qu'elle soit suffisante, qu'elle soit insuffisante, le partage est fait, il faut accepter. Pas suffisante, que faire, puisque le *Fokonolona* a déclaré que cela suffisait ? ».

Conclusion

L'évolution de la Sakay a été très rapide ; un rapport de la Société d'Aménagement de la Sakay de décembre 1961 semble indiquer que l'innovation a définitivement triomphé des résistances liées aux traditions les plus anciennes. Les chefs de famille qui avaient demandé à bénéficier de l'aide de la Société, réalisant les travaux d'aménagement et d'équipement des exploitations individuelles et qu'à l'origine « on montrait du doigt avec ironie, sont observés et enviés, les leaders opposants font maintenant des manœuvres d'approche » (76).

L'expérience de développement entreprise dans le Moyen Ouest paraît prometteuse, mais les changements procèdent davantage d'une série de séquences qui se sont succédé d'une manière presque mécanique que de choix délibérés. La conscience que les villageois ont eue des transformations successives a été celle d'une série de gênes imposées de l'extérieur, qui, de par leur ampleur, ont fini par rendre impraticable le mode ancien d'utilisation de l'espace sur lequel étaient fondées les économies traditionnelles. Ces gênes, surtout ressenties par les notables, ont fait apparaître des antagonismes qui devaient, en dépit des intérêts communs, pro-

(75) Il s'agissait de la Société d'aménagement de la Sakay (S.O.M.A.-S.A.K.), organisme chargé du développement de la région.

(76) Rapport cité, p. 4. Sur l'importance de la moquerie comme moyen de contrôle social, voir Suzanne JEAN, *La promotion de la femme Betsileo*, pp. 27, 29, 45, ronéoté, B.D.P.A., 1962.

voquer une scission dans la couche dominante de la société. Force est de constater que l'acceptation du changement n'a été que le sous-produit d'un conflit entre paysans riches, consécutif à une réduction des superficies disponibles. Le rôle des protagonistes partisans et adversaires du projet a été très réduit, et les querelles entre paysans nantis n'ont été déterminantes que dans la mesure où elles ont occasionné une rupture, dans le front ordinairement uni que les notables opposent au reste de la population. L'agitation d'une minorité occupant le devant de la scène, mue au hasard des choix et intérêts individuels et non pas en fonction des données objectives, se profile sur un arrière-plan d'indifférence générale. Cette indifférence des principaux intéressés à l'égard d'options les engageant directement constitue le fait le plus saisissant. Dans le cas étudié, il est vraisemblable que le choix effectué se révèle bénéfique pour la majorité des paysans, quelle que soit la catégorie socio-économique à laquelle ils appartiennent individuellement. Le choix aurait pu cependant être contraire aux intérêts de cette même majorité sans que celle-ci ne s'exprime davantage. Cette passivité tient en partie à ce que les conventions et usages sociaux pèsent très inégalement sur les diverses catégories sociales. Alors que de nombreux notables s'embarrassent assez peu ou rejettent complètement les usages approuvés, la plupart des villageois continue à y conformer leur conduite. Les éléments avancés, indépendants de la tradition, vont de l'avant tandis que le plus grand nombre reste fidèle aux idéologies périmées. Tout se passe comme si les groupes distincts qui composent la société villageoise vivaient chacun dans une temporalité particulière, et, se référant à des échelles de valeur séparées, ne comprenaient pas de la même manière l'événement, la société globale et les règles du jeu, qui à un moment donné déterminent les attitudes et les conduites. Ces décalages dans la perception et dans l'interprétation des mêmes phénomènes montrent que l'évolution des groupes sociaux ne se produit pas à la même vitesse. La dépendance étroite d'une grande partie de la population rurale à l'égard du système social et culturel diminue sa réceptivité à tout principe de changement jusqu'à la rendre, à la limite, pratiquement nulle. En effet, si en aucun endroit de la Sakay la domination exercée par une minorité de paysans riches sur une masse de paysans démunis ne

présente les formes brutales qu'elle revêt au Lac Alaotra ou dans la basse vallée de la Betsiboka (77), le complexe de dépendance des paysans à l'égard de quelques notables est surprenant (78). Dans une grande mesure, il rend compte de la quasi-indifférence qui concerne tout ce qui sort du cadre de la vie de tous les jours et des préoccupations les plus immédiates. Les phénomènes de clientèle sont une réalité, et il serait illusoire de penser que les masses paysannes soient disposées à la première occasion à s'affranchir de leurs protecteurs. Les liens de dépendance qui les unissent à eux sont trop étroits pour que la chose soit d'emblée possible. Ces liens de dépendance sont considérés comme faisant partie d'un ordre indispensable à la prospérité du groupe tout entier, et le paysan isolé ou pauvre n'est sensible qu'aux menus avantages et au sentiment de sécurité qu'ils lui procurent. La subordination semble présenter plus d'aspects positifs que d'inconvénients ; aux yeux de la plupart des villageois, les notables puissants restent de véritables protecteurs, populaires (*mamy hoditra*), dévoués et dispensateurs de sécurité. L'acceptation aveugle et désabusée, la croyance en un ordre naturel contre lequel viendront se briser les efforts des hommes, ont été admirablement exprimées par un jeune paysan originaire d'Arivonimamo, lui-même arrière-petit-fils d'esclave :

> « Je suis un *mainty*, autrefois mes parents étaient esclaves, moi, maintenant, quoique je ne sois pas esclave, je le suis resté tout de même car je suis pauvre. Je crois que c'est la même chose au-delà des mers (*an-dafy*), il doit y avoir des riches et des pau-

(77) Sur la Sakay, le métayage encombré de survivances d'anciennes formes de servage n'existe pas. Les paysans riches font appel au salariat, les prestations dont ils bénéficient sont la contrepartie de services réels, tel le prêt de rizière sans indemnité. L'usure, instrument de puissance et de domination, n'est pas pratiquée, ni directement ni sous forme détournée par le moyen de ventes de récolte sur pied (*vary maitso*). Les prêts sont peu fréquents. Le plus souvent, pour des prêts à court et moyen terme, il n'est pas demandé d'intérêt (*zana-bola*). Dans la mesure où le mode d'appropriation du sol, en soi très critiquable, est néanmoins comme dans le reste de l'île culturellement admis, cette situation apparaît relativement douce. Plus qu'ailleurs, les attitudes paternalistes soutenues par l'ensemble des traditions malgaches dissimulent les rapports asymétriques.

(78) O. Mannoni, *Psychologie de la Colonisation*, Editions du Seuil, Paris, 1950. En particulier pp. 68 et suivantes.

vres, et les pauvres sont obligés de suivre les riches quoi qu'ils fassent. Que peut-on faire à cela ? Je n'ai pas d'argent, je n'ai pas de bœufs, je suis obligé d'emprunter des bœufs. Généralement, on me les prête, mais il faut qu'en contre-partie je rende du travail, aussi je reste un *mainty*, je garde les bœufs, je pile le riz, je garde les enfants, je fais les travaux pour ceux qui me permettent de vivre. Je crois que cela est affaire de Dieu, c'est lui qui veut cela ».

Ces croyances, la dépendance à l'égard de l'autorité traditionnelle peu favorable à l'innovation (79), font que l'évolution des campagnes malgaches restera encore longtemps commandée par les attitudes peu objectives de cette nouvelle république des notables que constituent les oligarchies de village. Ces oligarchies — souvent beaucoup plus favorisées dans d'autres régions qu'elles ne le sont sur la Sakay — pourront-elles contenir longtemps les impatiences des masses rurales et des journaliers à la recherche de nouvelles terres ? Cela paraît bien douteux.

Paul OTTINO

Chargé de Recherche de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer.

Tananarive/Papeete.

(79) H.G. BARNETT, *Innovation : The Basis of Cultural Change*, McGraw Hill, New York, 1953, p. 65 : « There is a positive correlation between individualism and innovative potential. The greater the freedom of the individual to explore his world of experience and to organize its elements in accordance with his private interpretation of his sense impressions, the greater the likelihood of new ideas coming into being. Contrariwise, the more the reliance upon authoritative dictates, the less the frequency of new conceptualizations »

BIBLIOGRAPHIE CONCERNANT MADAGASCAR

ANCIAN M.G., La vie des Betsileo de Madagascar, *Bulletin de la Section de Géographie du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, Paris, Imprimerie Nationale, 1956.

ARBOUSSET F., *Le Fokon'olona à Madagascar*, Paris, Domat-Montchrestien, 1950.

Cahiers de l'Institut de Science Economique Appliquée (I.S.E.A.), Madagascar : Etudes et Perspectives Economiques, Paris, 1962, (290 pages), en particulier articles de G. LEDUC, A. MULLIER, J. GILLAIN, R. GENDARME et J.C. PERRIN.

CAHUZAC A., *Essai sur les Institutions et le Droit malgache*, Paris, Libraire Maresq Aîné, 1900, 2 volumes.

CALLET (R.P.), *Tantaran'ny Andriana eto Imerina* et *Histoire des Rois*, traduction de G.S. CHAPUS et de E. RATSIMBA, Tananarive, 1955 à 1960 (4 volumes).

CHEVALIER L., *Madagascar : Populations et ressources*, Paris, P.U.F., 1952.

Code des 305 articles. Présentation de E.P. THEBAULT, Tananarive, Imprimerie Officielle, 1960.

CONDOMINAS G., *Fokon'olona et Collectivités Rurales en Imerina*, Paris, Berger-Levrault, 1961.

COUSINS W.E., *Fomba Malagasy*, Librairie Protestante, Tananarive, 1955.

DAHLE L., *Anganon'ny Ntaolo*, Tananarive, Imprimerie Luthérienne, 1956.

DANDOUAU (Madame) et G.S. CHAPUS, Le riz à Madagascar, *Bulletin de l'Académie Malgache, 1950*, pp. 24 à 28.

DECARY R.. Contribution à l'étude de l'ancienne fortification malgache. *B.A.M.*, Tome XXXII, pp. 51 à 73.

DESCHAMPS H., *Les migrations intérieures à Madagascar*, notamment pp. 85 à 114, 218 à 221 et 228 à 244, Berger-Levrault, Paris, 1959.

Histoire de Madagascar, Berger-Levrault, Paris, 1960.
pp. 85 à 114, 218 à 221 et 228 à 244, Berger-Levrault, Paris, 1938.

DUMONT R., *Evolution des Campagnes malgaches*, Tananarive, Imprimerie Officielle, 1959.

Terres vivantes, Plon, Paris, 1960.

FAUBLÉE J., *Ethnographie de Madagascar*, Paris, 1947.

GENDARME R., *L'économie de Madagascar : Diagnostic et Perspectives de Développement*, Paris, 1960.

GRANDIDIER A. et G., *Ethnographie de Madagascar*, 4 tomes et 5 volumes, 1908 à 1917.

HOULDER J.A., *Ohabolana ou Proverbes malgaches*, Imprimerie Luthérienne, Tananarive, 1957.

ISNARD H., « Les bases géographiques de la monarchie hova » in *Eventail de l'Histoire vivante*, hommage à Lucien Febvre, Paris, A. Colin, 1923, t. 1, pp. 195-206.

JEAN S., *La promotion de la femme betsileo*, B.D.P.A., rapport ronéoté, Paris, 1962.

KRICK M., L'amélioration de l'Elevage extensif à la ferme de Kianjasoa (Sakay), *B.A.M.*, Tome XXX, Tananarive, 1952.

LAVONDÈS H., *Sociologie du développement agricole*. Paysannat, Tananarive, 1959, (ronéoté).

LAVONDÈS H. et OTTINO P., *Premier rapport sur les problèmes humains dans la région de la Sakay*. Tananarive, 1961, ronéoté, ORSTOM.

MANNONI O., *Psychologie de la Colonisation*, Paris, Editions du Seuil, 1950.

METZGER, *L'élevage du zébu sur les plateaux du Centre Ouest de Madagascar (Kianjasoa, Sakay)*, Tananarive, 1936.

MOLET L., *Le bœuf dans l'Ankaizina*, ORSTOM, Tananarive, 1953, *Série C*.

MONDAIN G. et G.S. CHAPUS, Historique du Bœuf d'après les Tantaran'ny Andriana, *B.A.M.*, vol. III, 1904, pp. 105 à 159.

RAHARIJAONA S., *La population de la Haute Vallée de l'Imady*, Mémoire, ORSTOM, Tananarive, 1958.

RUUD J., *Taboo, A Study of Malagasy Customs and Beliefs*, Oslo, 1960.

STANDING H.J., Les Fady malgaches, *B.A.M.*, Tananarive, 1904, pp. 105 à 159.

THÉBAULT E.P., *Traité de Droit Civil malgache : les lois et coutumes malgaches, Hovas*, Tananarive et Paris, R. de Commarmond et Jouve, 1951, (3 volumes).

THIERRY S., *Madascar*, Collection Petite Planète, Paris, 1961 (éd. du Seuil), en particulier pp. 125 à 140.

CAHIERS DE L'ISEA

JANVIER 1964

25 NOV 1964

Philosophie - Sciences Sociales - Economie

J. P. — Avant-Propos.

G. LEDUC — Les prix et leur formation dans les économies africaines.

J.C. FRŒLICH — Quelques aspects de la vie socio-économique chez les peuples dits paléonigritiques.

L. MOLET — Problèmes de socio-économie polynésienne :
I. Le « sous-développement » de la Polynésie française.
II. Eléments du niveau de vie du manœuvre polynésien.

P. VERIN — Notes socio-économiques sur l'île de Rurutu (Polynésie française).

P. OTTINO — Les implications techniques et sociales d'une révolution agricole : le cas de la Sakay.

E. CHAPUIS — Conditionnement socio-culturel de l'économie dans la région de Tuléar (Madagascar).

M. GUERIN — Une expérience de modernisation rurale dans l'extrême sud de Madagascar.

BIBLIOTHEQUE
SUD-2
O.R.S.T.O.M.

29 NOV. 1974

INSTITUT DE SCIENCE ÉCONOMIQUE APPLIQUÉE

Collection de Référence
7196 EHuo